

République Algérienne Démocratique & Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique Université A.

MIRA de Bejaia



Faculté DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



DEPARTEMENT DES STAPS

*Mémoire de Fin de cycle pour l'obtention de diplôme
master 2 en science et technique des activités physiques
et sportives*

OPTION : activité physique et sportive scolaire.

Thème

**L'effet de la compétition scolaire sur l'amélioration
des résultats d'apprentissages en EPS**

Elaboré par :

AZZI LOUNIS

ZIDANI NABIL

Dirigé par :

Mr. AKACHE MOKRANE

Année universitaire 2016- 2017

SOMMAIRE

Introduction	P1
Chapitre 01 : Analyse bibliographie	P3
1) Définition :	P3
2) Effet de la pratique sportive d'animation en milieu scolaire sur l'enjeu de la politique sportive en Algérie.....	P3
3) Paramètres pris en compte par le projet des l'EPS.....	P4
3.1. A l'écoute de la société :.....	P4
3.2. A l'écoute de l'environnement matériel, social et culturel de l'établissement :.....	P4
3.3. A l'écoute de l'élève.....	P4
3.4. A l'écoute des APS et leurs intérêts éducatifs	P5
3.5. A l'écoute des enseignants et l'équipe pédagogique	P5
4) Matrice des compétences du palier moyen	P6
4.1. Niveau : 1 AM.....	P6
4.2. Niveau : 2 AM.....	P7
4.3. Niveau : 3 AM.....	P8
4.4. Niveau : 4 AM	P9
5) Les valeurs de l'EPS	P10
6) L'impact de l'EPS à l'école	P10
7) Elément de réflexion sur l'EPS à l'école.....	P12
7.1. Aperçus historiques.....	P12
7.2. Situation actuelle de l'EPS et du sport scolaire.....	P13
8) Finalité, objectifs, compétences	P14
8.1. Les finalités de l'EPS.....	P14
8.2. Trois objectifs	P15

1- Développé et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser à la réussite	P15
2- Savoir gérer son pré physique et social.....	P15
3- Accéder au patrimoine culturel	P16
8.3. Les compétences à acquérir en EPS.....	P16
9) Effet attendus dans la pratique d'activités physiques et sportives en EPS.....	P17
9.1. Connaissance	P17
9.1. Capacités	P17
10) Attitude	P18
10.1. Dans l'environnement sportif	P18
10.2. Dans la vie quotidienne	P19
1- Le sport scolaire.....	P20
2- Présentation de la FASS.....	P23
3- Grands Axes du programme d'animation sportive scolaire	P23
4- Actions de ma FASS.....	P24
5- L'ASS (association sportive scolaire).....	P25
6- Les fonctions du sport scolaire	P27
7- L'image de l'animation sportive au sein de l'établissement.....	P28
8- Développement général des pratiques sportives.....	P28
9- La complémentarité des pratiques sportives	P29
Football.....	P30
1) Définition.....	P30
2) Historique du football	P30
2.1. Les divers ancêtres du football.....	P30
2.2. Naissance du football en Angleterre.....	P31
3) Codification officielle des lois du football.....	P31
Evolution.....	P31
3.1. Le terrain.....	P32
3.2. Le ballon.....	P32
3.3. Nombre et équipement des joueurs	P33
3.4. Durée des matches.....	P33
3.5. Coup d'envoi.....	P33
3.6. But marqué, rentrée de touche et position hors-jeu.....	P33

3.7. Coup franc et penalty	P34
3.8. Fautes et sanctions.....	P34
4) Les techniques de football.....	P34
4.1. Prendre le ballon.....	P35
4.2. Conserver le ballon.....	P36
5) Acheminer la balle.....	P37
6) Le jeu de tête.....	P38
7) Rôle des mains.....	P38
8) La technique du gardien	P38
9) Les tactiques du football	P39
9.1. Mise en place de la disposition.....	P39
9.2. Marquage et démarquage	P40
9.3. Le WM, mise en place du dispositif	P41
10) Les joueurs	P42
10.1. Gardien.....	P42
10.2. Arrières latéraux.....	P42
10.3. Demis	P42
10.4. Ailiers	P43
10.5. Avants centraux	P43

Chapitre 02 : Organisations de la recherche.

1) Problématique	P44
2) Hypothèse	P44
3) Objectifs de la recherche	P44
4) Tache	P45
5) Moyen	P45
5.1. Population d'enquête	P45
5.2. Echantillon	P46
6) Matériel utilisé	P46
7) Méthode de recherche	P46
7.1. méthode expérimental	P46
7.2. Concept pré-post est sur deux groupes expérimentaux.....	P47
7.3. Méthode test	P48
7.4. Méthode statistique	P49
8) Déroulement de notre étude expérimentale	P49

Chapitre 03 : Présentation et interprétation des résultats

1) Tableau des résultats de cours vitesse	P51
2) Comparaison des moyennes du premier test des deux groupes	P52
3) Comparaison des moyennes du deuxième test des deux groupes.....	P54
4) Comparaison des moyennes du premier et deuxième test du groupe 1 (participants).	P56
4.1. Présentation des résultats	P57
Recommandation	P58
Conclusion	P59

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier Dieu, notre créateur pour nous avoir donné la force pour accomplir ce travail.

Je tiens aussi à remercier Mr, Akache Mokrane, notre promoteur pour son soutien et ses conseils considérables.

Je tiens ainsi à remercier ma famille, mes amis pour leur soutien, leur encouragement et leur aide afin de réussir ce travail.

En particulier je tiens également à remercier ma sœur Tinhinane pour son considérable aide à réaliser ce travail.

Enfin je remercie tous mes enseignants et plus particulièrement nos proches pour leur soutien.

Nabil Zidani

Merci 

Dédicace

Dieu merci pour tous les biens et les privilèges que tu m'as procuré toute ma vie qui m'ont permis d'atteindre ce savoir-faire.

Avec un énorme plaisir, un cœur ouvert et une immense joie que je dédie ce travail à :

- ✚ A mes chers parents, qui ont sacrifié leur vie pour ma réussite et m'éclairé le chemin par leurs conseils judicieux.*
- ✚ A mes chères sœurs, Tinhinane, Yasmine et Nadine ainsi que à Souad.*
- ✚ A mon binôme : Lounis*
- ✚ A ma famille, mes amis, tous mes professeurs qui nous ont enseignés et à tous ceux qui mes sont chers.*
- ✚ Enfin à tous ceux et celles qui ne peuvent pas pratiquer du sport due à des problèmes de santé ou d'handicap. Pour eux l'accès APS reste difficile mais pas impossible.*

DEDICACES

Je dédie se modeste travail :

- *A ma mère que dieu l'accueil dans son vaste paradis.*
- *A mon cher père qui ma aidé pendant tous mon cursus.*
- *A mes très chères sœurs.*
- *A ma femme.*
- *A tous mes oncles et tous mes membres de ma famille.*
- *A mon binômes : nabile.*
- *A tout mes amis Abdellah, Farres et Alehadi*
- *A mon encadreur akache mekrane.*
- *A tout ce qui m'ont soutenu de près ou de loin.*

Lounes

INTRODUCTION

Introduction :

Introduction

Les pratiques sportives peuvent être définies comme un sous-ensemble du vaste domaine des pratiques physiques. Elles visent l'acquisition des mêmes connaissances, compétences, capacités et attitudes mais s'exercent dans un cadre défini et codifié par les règles du sport considéré.

Les programmes d'enseignement et la polyvalence des maîtres rendent cependant difficile voire illusoire le choix d'une orientation de travail qui serait adossée à une définition trop restrictive de la notion de « pratique sportive ».

Le contenu du préambule des programmes de 2008 plaide, au demeurant, en faveur d'une acception assez large du terme dans la mesure où sa rédaction (« il faut également que chaque élève puisse s'épanouir par une pratique sportive quotidienne. ») Implique, en raison des emplois du temps, une définition qui ne peut se réduire à la pratique du sport scolaire ni, *a fortiori*, à l'activité physique et sportive des programmes de l'éducation physique et sportive.

Par commodité, et dans l'esprit de ce qui est écrit ci-dessus, nous considérerons donc la pratique sportive comme relevant de toutes les formes de pratique physique sur le temps de l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive (ci-après désignée EPS), du sport scolaire et du volet « pratique sportive » de l'accompagnement éducatif.

Le sport scolaire est l'ensemble des activités sportives pratiquées au sein des établissements scolaires dans le cadre de l'association sportive scolaire et encadrées par les professeurs de l'éducation physique et sportive. Ces activités sont couronnées par des compétitions locales, régionales, nationales et internationales où les élèves se distinguent et révèlent leurs dons et leurs compétences.

Dans l'activité motrice des footballeurs, une grande place est occupée par les courses, l'action du footballeur est caractérisée par des courses d'allures différentes : accélération, démarrage dans divers directions, exécutées à partir de différentes positions de départ. En effet, la course à grande vitesse est alternée avec des arrêts soudains ou avec différents sauts lors des duels, ou avec des changements brusques des directions souvent inopinées.

La vitesse est une qualité qui fait partie de bagage physique de footballeur. Ce sont, bien souvent les footballeurs les plus rapides sur 10m qui sont les meilleur. Selon PASCAL FAURE (2001), plus le niveau de jeux s'élève, plus il faut être rapide. Les efforts clés du match sont courts et explosifs, ce sont les efforts de vitesse.

Introduction :

A ce titre, nous nous interrogerons dans notre étude sur l'influence de la trêve hivernale sur le développement des qualités physiques chez les footballeurs séniors.

Pour y répondre, notre étude se déroulera comme suit :

1. Le premier chapitre concernera l'EPS et leur organisation dans le cadre scolaire Algérien, des notions sur la compétition scolaire,. La présentation de la course vitesse déterminant de leur performance, et ces exigences. Nous étudierons en suit le football en milieu scolaire, et en déterminent l'importance de cette qualité physique.
2. La deuxième chapitre constituera l'organisation de la recherche ; hypothèse, objectif, taches envisagées et méthodes utilisées.
3. Le troisième chapitre comprendra l'analyse et la discussion des résultats.

Nous terminerons par une conclusion et quelques recommandations.

CHAPITRE 01

ANALYSE

BIBLIOGRAPHIE

Chapitre 01 : analyse bibliographie

1) Définition :

L'EPS est une matière d'enseignement qui figure dans le système éducatif national car elle joue un rôle fondamental sur l'éducation de l'enfant et de l'adolescent. Elle est encadrée par des enseignants qui sont appelés à garantir des heures d'enseignement et des heures d'animations (04h).
(Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS p 16)

2) Effet de la pratique sportive d'animation en milieu scolaire sur l'enjeu de la politique sportive en Algérie :

L'enseignant d'EPS doit avant savoir si :

1. L'EPS est considérée comme une discipline A part Entière

L'EPS trouve une place importante dans Le Système Educatif en Algérie comme étant une matière d'enseignement et d'animation car elle contribue au développement

- De la psychomotricité
- Du domaine Affectif
- Et du domaine cognitif de l'élève

L'état Algérien lui offre tous les moyens humaines et matériels qui aident l'apprentissage par le jeu et le geste; moyens qui participent au développement équilibré et harmonieux du corps et de l'esprit des filles et des garçons dans un contexte où la priorité est donnée à l'éducation et la discipline que vise l'approche mise en œuvre par le ministère de l'éducation nationale (approche par compétence).

L'animation sportive est le prolongement naturel de l'enseignement de la matière et en aucun cas elle ne sera remplacée ni par l'enseignement d'une autre matière ni par des travaux autres que l'animation sportive.

2. Les enjeux de la mixité dans la compétition scolaire

La pratique sportive en milieu éducatif permet aux filles comme les garçons de s'intégrer dans un système où chacun met en évidence des capacités physique et morales tout en participant

aux différentes activités sportives préconisées tant dans le cadre de l'enseignement que de l'animation sportive. (Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS, 2015 p 17,18)

3) Paramètres pris en compte par le projet de l'EPS :

Selon, (**R.Leca et M. billard 2005**), la conception d'un projet en EPS est nécessairement à l'écoute de cinq grands pôles.

3.1. A l'écoute de la société :

Le projet d'EPS s'insère au sein d'un cadre plus général tracé par les lois, les décrets et autres circulaires qui régissent l'enseignement de l'Education physique et sportive. Il n'a pas vocation à formuler des finalités et des objectifs généraux, ou encore remettre en cause les grands registres des compétences à enseigner. Via ces programmes en effet, la société édicte un certain nombre de principes et des règles, en vue de faire accéder l'élève, quelle que soit sa situation géographique et / ou sociale ; à une culture corporelle suffisamment complète et équilibré.

3.2. A l'écoute de l'environnement matériel, social et culturel de l'établissement :

L'élaboration du projet d'EPS s'inspire des possibilités offertes par les conditions locales d'enseignement et par le contexte spécifique de l'implantation de l'établissement. Il faut se tenir compte de la spécificité culturelle et sportive de la ville ou de la région. Les contraintes et les ressources logistiques mais également la programmation de certaines activités. Par ailleurs le projet d'EPS s'insère au sein d'un projet plus général, le projet d'établissement, dont il constitue un des éléments en participant aux grandes priorités définies par l'ensemble de la communauté (exemple le choix de mettre la citoyenneté au centre du projet de l'établissement se traduira par des interventions spécifiques en EPS).

3.3. A l'écoute de l'élève :

Les goûts en matière d'activités physiques et sportives et l'importance de la pratique extrascolaire, les bénéfices escomptés liés à la pratique de ces activités, mais aussi les préférences en matière de mixité, sont quelques paramètres susceptibles d'inspirer les choix de l'équipe pédagogique en matière de programmation des activités physiques et sportives ou encore d'organisation pédagogique spécifique (constitution des groupes...). Le projet se situera idéalement dans un entre-deux, entre la volonté de prendre en compte les préférences initiales des élèves, et celle de ne pas entretenir les stéréotypes sociaux. Autrement dit, le souci légitime de s'appuyer sur

les représentations sociales élèves ne se fera pas au détriment d'une des missions essentielles : l'acculturation.

3.4. A l'écoute des APS et leurs intérêts éducatifs :

Les APS présentent, sous le nom de « logique interne » (**P. Parlebas, 1981**), un ensemble de caractéristiques pertinentes, stables et non négociable et qui pré-orientent les conduites motrices des individus. Partant du principe que les activités enseignées sollicitent spécifiquement les ressources des individus, elles semblent pouvoir aussi les développer d'une certaine façon. C'est ici qu'entre en jeu la notion « d'enjeux de formation », définie comme ce que l'on peut gagner à moyen et à long terme à pratiquer telle activité ou famille d'activités. Les perspectives de progrès potentiels constituent aussi un paramètre important à prendre en compte : certaines activités supposent a priori des promesses d'apprentissage plus important que d'autres (javelot plutôt que poids). Le projet d'EPS prend nécessairement en compte l'intérêt éducatif intrinsèque des activités physiques et sportives.

3.5. A l'écoute des enseignants et l'équipe pédagogique :

Le projet d'EPS ne saurait évacuer le rôle et la personnalité des enseignants d'éducation physique, car ce sont eux qui vivent concrètement les séances. Le projet émane des choix d'une équipe pédagogique, et est résultat d'une concentration. En cela, il traduit les compétences respectives des enseignants, mais aussi leurs propres préférences en matière d'activité physique et sportive, et plus généralement leur conception singulière de l'enseignement de l'éducation physique. Comme tout projet, il ne doit pas être figé, et qu'afin de garantir son évolutivité, il sera l'objet d'évaluations régulières menées par les enseignants de la discipline.

4) Matrice des compétences du palier moyen

4-1- Niveau : 1AM

Champs didactique	Activité individuel	Activité collective
<p><u>Compétence de base n°1 :</u> Participation active dans un groupe de travail, et capacité d'expression motrice devant les autres.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> S'approprier les habilités caractéristiques de la motricité.</p>	<p><u>Sport collective :</u> S'inscrire dans un jeu collectif en assurant des rôles positifs et s'affirmer dans le groupe.</p>
<p><u>Compétence de base n°2</u> Réalisation d'habilités de coordination motrice générale sans gêne ni hésitation devant les autres.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Manifester une certaine aisance dans ces actions par affinement des habilités acquises antérieurement dans des conditions optimales de sécurité.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Enchaîner et coordonner des mouvements destinées à être vue, jugées par autrui dominer ses appréhensions.</p>
<p><u>Compétence de base n°3</u> S'engager dans une action collective visant à communiquer avec les autres.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Agir sans complexe et influencer positivement sur son environnement social et matériel.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Résoudre et maîtriser les problèmes posés par l'opposition par le bais de l'aide et le refus de la tricherie.</p>

4-2- Niveau : 2AM

Champ didactique	Activité individuelle	Activité collective
<p><u>Compétence de base n°1 :</u> Affiner les mouvements de base dans des situations variées, afin de développer la notion de l'entraide chez l'élève.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Tester les différentes solutions motrices, en réponse à des situations particulières.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Rechercher les réponses appropriées aux préoccupations de l'élève à travers des actions (gestes) adaptés.</p>
<p><u>Compétence de base n°2 :</u> Ajuster les réactions motrices par rapport aux changements imposés dans les différentes situations</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Gestion spatio-temporelle et matérielle</p>	<p><u>Sport collective :</u> Changement d'attitude motrice d'une situation à l'autre</p>
<p><u>Compétence de base n°3 :</u> Maîtriser les règles de sécurité pendant l'organisation et la gestion motrice.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Maintien de l'équilibre corporel dans des situations complexes et variées.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Conduite d'une démarche tactique simple.</p>

4-3- Niveau : 3AM

Champ didactique	Sport individuelle	Sport collective
<p><u>Compétence de base n°1 :</u> Compréhension de règles de complémentarité motrices et sociales et participer à sa réalisation</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Choix de connaissances nécessaires et leur organisation dans le temps et l'espace pour mener à terme un projet dont l'objectif est l'acte moteur cible.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Dépassement de conflits ; et mise en œuvre de stratégie adéquate pour affronter les pressions extérieurs.</p>
<p><u>Compétence de base n°2 :</u> Participer au rendement de ses camarades pour mener à terme un projet commun.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Adapter les comportements sociaux et moteurs et les transformer en fonction des attitudes.</p>	<p><u>Sport collective :</u> Contribuer au rendement collectif pour réussir un plan de travail commun</p>
<p><u>Compétence de base n°3 :</u> Partager les chances et accepter l'échec et la victoire</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Produit et enchaîner de nouvelles attitudes</p>	<p><u>Sport collective :</u> Réaction motrice autonome et adéquate aux changements produits</p>

4-4- Niveau : 4AM

Champ didactique	Activité individuelle	Activité t collective
<p><u>Compétence de base n°1 :</u> Etablir et réaliser un projet de performances à partir de résultats de son action partant d'hypothèse scientifique.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Evaluer le travail et réguler les résultats et y remédier par des critères techniques et des méthodes adéquates.</p>	<p><u>Discipline Handball :</u> Apprécier ses propres résultats par rapport aux capacités des autres et les évaluer pour solutionner des problématiques d'appositions grâce aux acquis.</p>
<p><u>Compétence de base n°2 :</u> Ajuster ses réponses motrices aux variations imposées ou nécessaire partant d'une analyse scientifique afin d'obtenir des performances en toute sécurité.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Classer les hypothèses en fonction de la situation et y apprécier les conséquences.</p>	<p><u>Discipline Basketball :</u> Appliquer des solutions adéquates aux différentes situations en organisant ; et gérants un travail collectif</p>
<p><u>Compétence de base n°3 :</u> Pouvoir exécuter des conduites motrices nouvelles adaptées à un acte moteur spécifique.</p>	<p><u>Sport individuelle :</u> Synthèse (montage) final de l'habilité approprié.</p>	<p><u>Discipline Volleyball :</u> Produire de nouveaux gestes de ses acquisitions.</p>

(Ministre de l'Education National 2003)

5) Les valeurs de l'EPS :

Selon (**Vincent Lamotte 1992**), principe idéale qui régit les comportements et les jugements d'un individu d'un groupe ou d'une société. Revue sciences humaines, reboum.O1997, distingue des valeurs morales, intellectuelles (comprendre) et esthétiques.

Pour (**L.Legrand 199**), la formation morale doit porter sur la connaissance des valeurs, la justification théorique des valeurs, le sentiment d'obligation, la volonté de conformer sa conduite, ses valeurs et l'habitude de l'action conforme à ses valeurs.

(**P.Ricqueur 1995**) distingue la morale qui recouvre, de l'éthique qui correspond à ce que la personne estime bon de faire et qui se rapproche du concept de valeur (ce qui est digne d'estime).

Il rappelle que le beau, le bien et le vrai constituent les trois grandes valeurs de la tradition occidentale dominante.

Même si elles ne sont pas explicitement nommées comme telles, l'EPS poursuit aussi des valeurs morales (responsabilité...) intellectuelles et esthétique. L'EPS n'ignore pas non plus l'émergence de valeurs nouvelles telles que le bien-être individuel, accomplissement affectif.

6) L'impact de l'EPS à l'école :

Dans sa réalité quotidienne, l'EPS est occultée dans ses dimensions éducative, culturelle et sociale. Elle se caractérise par un taux élevé de dispensés des cours. Ce qui motive les élèves avant tout de se rencontrer pour jouer entre camarades de la classe. Pour la majorité, il n'existe pas de programme d'EPS et les cours sont improvisés, ils se déroulent dans des conditions mauvaises voir très mauvaise ... en définitive, une représentation et une conception erronée de cette discipline se dégage et l'EPS en est ainsi déviée de sa vocation fondamentale, car les problèmes de l'EPS restent nombreux et multiformes.

Des enseignants, des chercheurs et des intervenants à différents colloques ont mis en exergue le caractère d'urgences à réagir pour sortir l'EPS de sa léthargie. Notamment, lors d'un colloque sur l'EPS et le sport scolaire en 2001, des infrastructures et du matériel est devenu trop important pour être réglé au niveau d'une seule institution. Une enquête menée à cette période révèle en effet qu'au niveau du trois palier et du secondaire l'existence d'une grande insuffisance en équipements sportifs.

L'EPS dans ses aspects d'éducation, de formation, de massification, de culture... reste marginalisée et minorée dans le système éducatif algérien : horaire, emploi du temps, coefficient,

mauvaises conditions de travail, infrastructures insuffisantes et non commode à la pratique, désuètes, manque moyens matériels et d'aides à la didactique caractérisent sa situation précaire... son statut et sa fonction sont dévalorisés.

Ses contenus sont restés figés autour de quelques disciplines sportives routinières, dans l'impossibilité d'évaluer, de créer, d'innover, etc.

Elle reste méconnue : l'EPS et le sport scolaire restent dans l'ombre, ils sont médiatisés pour le grand public, il y a confusion totale entre l'EPS et sport. L'EPS, c'est le sport dans l'imaginaire populaire ; on en retient généralement que les aspects ludiques (fonction récréative et de palliatif au sein de l'école).

L'EPS vit en autrice à l'école, en décalage avec la vie social et ses changements. En dehors des grandes agglomérations, ses répercussions au niveau de la population sont négligeables :

- La pratique chute rapidement après la scolarité, à l'exemple de l'université ou du monde du travail etc.
- La participation des femmes restent faible et discriminée.
- Combien sont-ils à pratiquer plus ou moins régulièrement une APS en Algérie ?
- Le sport scolaire dans quelle mesure a-il-servi le sport civil ?

En apparence pas ou peu d'effet. Il est difficile de se prononcer tant les sources d'influence sont diverses et multiformes (différents médias, spectacles, etc.). Les pouvoirs publics ont plus ou moins opté pour une politique de prestige misant sur le sport d'élite dans l'espoir de décrocher quelques médailles providentielles avec retombées populaires.

Alors qu'on continue à calmer haut et fort que l'EPS et le sport scolaires sont le (creuset) pour promouvoir les APS et développer le mouvement sportif national très peu d'importance leur est accordé réellement.

Au niveau de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique : alors que nous avons souligné sa situation précarité à l'école algérienne qu'en est-il de cette discipline au niveau du supérieur ?

De nombreux travaux soulignent l'état d'indétermination et d'imprécision qui caractérisent la discipline d'EPS. (Ulman1997) nous dit que : son enseignement est toujours quelque peu recherché en comparaison avec les autres matières scolaires. Il y a toujours un flou pédagogique qui l'entoure. D'un point de vue didactique, l'action pédagogique fonde ses contenus sur la motricité, l'activité

sportive, la compétition et le jeu souvent incompatibles avec le sérieux académique de l'école. D'un point de vue épistémologique, peut-on considérer cette discipline comme science autonome ?

Pour de multiple raison, la recherche scientifique a tardé à investir d'une façon concrète le champ des APS. On peut cependant remarquer que ce tardivement sur la scène universitaire, commence à susciter un engouement remarquable parmi les nations développées mais qu'il continue à être boudé par nos chercheurs et ceci malgré l'importance apparente que représente le phénomène des pratiques physique et du sport spectacle en général dans la vie quotidienne. **(Mémoire : développement professionnel du métier de l'activité physique et sportive).**

7) Elément de réflexion sur l'EPS à l'école :

7.1. Aperçus historiques :

A L'époque coloniale jusqu'après la deuxième guerre mondiale, l'enseignement de l'EPS au primaire était rudimentaire. C'était la matière la plus négligée. Cependant, la création de l'union du sport de l'enseignement primaire USEP durant la fin des années trente aurait donné un autre élan à l'EPS (**Rage.J et De la place J.M 2004**), créer par Jean Zay 1939, cette organisation était chargé d'apporter son soutien à l'organisation et à la pratique de l'éducation physique et du sport scolaire dans l'enseignement du premier degré. A partir de 1953 sous l'impulsion d'André rouet, l'USEP en Algérie devient le principal système de promotion et d'organisation et d'éducation physique du premier degré. Le rôle de l'USEP est, initialement, de contribuer au programme de l'éducation physique, en particulier ce qui touche l'organisation de la pratique sportive. L'EPS a largement influencé l'évolution de l'éducation physique en Algérie, en particulier dans le cycle primaire, grâce à l'organisation de stage, de formation en faveur des instituteurs.

A l'Indépendance, la politique éducative conçoit l'enseignement comme la base essentielle à tout changement économique et social (ordonnance N°76-35 du 16 avril 1976 définissant les missions, les finalités et les objectifs du système éducatif).

La nouvelle loi d'orientation sur l'éducation nationale (28 janvier 2008) fixe les dispositions fondamentale régissant le système éducatif national. Elle redéfinie les missions de l'école et les principes fondamentaux de l'éducation nationale. Cette loi stipule que l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.

7.2 Situation actuelle de l'EPS et du sport scolaire :

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle, avec la loi Falloux de 1850, que l'on commence à parler de gymnastique scolaire mais celle-ci ne présente pas, à ce moment-là, de réelle contenu scolaire puisque sous l'influence militaire.

Durant le XIX^{ème} siècle, le contenu de l'EPS n'aura de cesse d'évaluer en liaison le plus souvent avec l'évolution politique et le développement de la société. Ce n'est qu'en 1940 que l'on voit apparaître la notion de l'éducation générale et sportive avec comme souci premier de donner à l'éducation physique toute sa place dans l'éducation générale. Pourtant les instructions de 1945 n'apportent aucune réelle modification.

La période 1958-1969 va constituer une étape importante dans le développement de l'EPS et du sport. Le gouvernement promet le sport sous tous ses aspects (compétitions ; loisirs...) et ceci aura tout naturellement une incidence sur l'EPS scolaire qui prendra une orientation sportive.

C'est en 1969 que l'EPS est enfin reconnue comme un des éléments principaux de l'éducation globale de l'enfant puisqu'il est dit dans un circulaire que : « les buts de l'enseignement de l'EPS ne sont pas fondamentalement distincts de ceux des autres disciplines ».

De 1969 à 1981, l'enseignement de l'EPS avance à grand pas avec l'instauration du tiers temps pédagogique (six heures hebdomadaire d'EPS). Les nouvelles instructions relatives à l'EPS à l'école datées du 22/07/1977 confirment que l'EPS est partie intégrante du cadre général de l'éducation.

Le grand tournant de l'enseignement de l'EPS n'apparaîtra qu'avec les instructions officielles de 1980 dans lesquelles ont été identifiés les premiers objectifs concrets :

- Amélioration et entretien de la santé
- Le développement de la disponibilité motrice
- La contribution à l'éducation morale

Dans les années 1980/1990, on parle d'élève au centre des apprentissages. La lutte contre le décrochage scolaire devient une préoccupation majeure pour le gouvernement qui voit alors dans l'EPS une possibilité d'y remédier.

Depuis quelques années il est admis (programme de 2002) que l'EPS joue un rôle capital à l'école primaire. L'EPS est devenue une discipline à part entière et au même titre que les autres disciplines suivent les transformations du système éducatif dont la préoccupation majeure est la

pédagogiques et didactiques, qui permet d'une part la de savoirs et des connaissances scolaire et d'autre part développement des compétences spécifiques et transversales.

8) Finalité, objectifs, compétences :

La finalité, les objectifs et les compétences définissent la matrice disciplinaire qui structure et fonde l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire, au collège et aux lycées.

8-1) Les finalités de l'EPS :

Citée par les instructions officielles en (2008), elles renferment : décrire un comportement comme étant fondamentales lorsqu'il sert d'assise à des mouvements plus spécialisés qui seront utiles dans la vie futur de l'enfant. Dans la littérature scientifique on va généralement regrouper les comportements moteurs fondamentaux sous trois formes : premièrement, les comportements liés à la locomotion tel que : marcher, courir, enjamber, sauter, faire des pas chasés, des sauts à cloche-pied, galoper...etc., deuxièmement les comportements liés à la manipulation d'un objet comme lancer, attraper avec la main ou un bâton, rouler, dribbler...etc. troisièmement les comportement liés à l'équilibre et à la stabilisation comme marcher sur une poutre, garder l'équilibre sur place sur une seule jambe, se pencher, pivoter, esquiver, se tourner, chuter.

Selon les instructions officielles (BO N°6 du 28 out 2008 pour le collège et BO N°4 du 29 avril 20120 pour le lycée), l'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Les finalités de l'éducation physique et sportive son constituer autour de trois axes principaux :

- Le développement des capacités organiques, fonciens, et motrice, c'est-à-dire la préservation et l'enrichissement du potentiel de ressources de l'élève.
- L'appropriation active des activités physiques et sportives, dans le but de favoriser l'accès de chacun à un domaine important de la culture de nos sociétés.
- L'acquisition des connaissances permettant l'entretien de ses potentialités et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de son existence.

8-2) Trois objectifs :

L'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de :

1- **Développé et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser à la réussite.**

L'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de s'engager pleinement dans les apprentissages, quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou d'handicap.

Le développement des ressources, l'enrichissement de la motricité, la capacité à en disposer à bon escient dans le cadre d'une pratique raisonnée, constituent des conditions nécessaires pour accroître la réussite de l'élève dans des contextes de pratique diversifiée.

L'efficacité perçue, grâce à l'observation objective des résultats et de progrès, apportés aux élèves un sentiment de confiance, conforte et prolonge leur engagement.

2- **Savoir gérer son pré physique et social :**

Assurer sa sécurité et celle des autres, entretenir sa santé, développer l'image et l'estime de soi pour savoir construire sa relation aux autres.

L'éducation physique et sportive vise à la recherche du bien-être de la santé et de la forme physique. Elle contribue à bâtir une image positive de son corps, condition favorable au développement de l'estime de soi. Grâce au plaisir pris aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves et apprentis sont amenés à comprendre les effets bénéfiques d'une activité physique régulière tout au long de la vie.

A partir de la pratique physique et de la tenue des rôles sociaux (arbitre, juge aide etc.). L'EPS s'attache également à faire construire les attitudes et comportements permettant la vie en société : connaître les règles et en comprendre le sens, les respecter, les construire ensemble, pour agir en responsabilité.

3- **Accéder au patrimoine culturel**, par la pratique d'une forme scolaire des activités physiques, sportives et artistique, associée à une approche réfléchie des pratiques sociales et des valeurs qu'elles véhiculent. L'EPS offre la possibilité de disposer des connaissances nécessaires et un nouveau de pratique suffisant pour se situer au sein d'une culture.

8-3) Les compétences à acquérir en EPS :

Un cadre disciplinaire bâti à partir de deux ensembles de compétences

Une compétence témoigne de la possibilité d'agir volontairement et de manière efficace face à une formule de situations. L'EPS vise donc à doter l'élève de deux ensembles de compétences :

- Celui des compétences propres à l'EPS, qui s'observent à sa part mobilisation à bon escient de ses ressources, physiologiques, cognitives, effectives, etc.
- Celui des compétences méthodologiques et sociales, outils qui permettent à l'élève de savoir apprendre et de savoir être seul et avec les autres.

Les Cinq compétences propres à l'EPS, de dimension motrice, circonscrivent l'ensemble des activités physiques. Chacune des compétences recouvre à la fois l'énoncé de l'un des cinq problèmes fondamentaux posés à l'élève et les éléments qui vont témoigner de sa capacité à le résoudre.

Elles se définissent ainsi :

- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.
- Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Les trois compétences méthodologiques et sociales constituent de véritables outils pour apprendre. Leur énoncé définit à la fois ce qu'il y a à savoir et les repères pour apprécier ce qui est réellement su :

- S'engager lucidement dans la pratique.
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.
- Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets.

(Bernard l'Efont, bulletin officiel n°2, 2009 p 1,2).

9) Effet attendus dans la pratique d'activités physiques et sportives

En EPS :

Se connaître, se préparer, se préserver.

Agir dans le respect de soi et des autres.

9-1- Connaissance :

- La maîtrise des allures et les factures cardio-respiratoires : fréquences cardiaque, ventilation (essoufflement, aisance), connaissance de sa VMA (calculer et appliquer des pourcentages sollicités selon la durée et l'allure de course).
- Comprendre un plan d'entraînement selon un objectif, une échéance...
- Les principes de récupération pour construire un projet adaptés et réalisable.
- Connaitre les activités pratiquées, leur matériel, les règles d'évolution, les consignes de sécurité à mettre en œuvre.
- Connaissance de ses capacités personnelles, ses points forts et ses limites, ainsi que celles de ses partenaires.

9-2- Capacités :

- Différencier les activités (échauffement apprentissage entraînement, renforcement...).
- Appliquer un plan d'entraînement.
- Adapter son action, sa vitesse, son comportement en fonction des autres et des épreuves.
- Construire, réguler et respecter un projet de course en fonction de ses capacités et de la nature de l'épreuve (VMA sollicitée, maîtrise respiratoire, sensation, etc.).
- Etre efficace dans le repérage de l'épreuve, l'écoute et la compréhension des consignes pour élaborer une stratégie d'équipe.
- Se repérer et apprendre des informations utiles pour la tâche ou l'avancée de l'équipe.
- Gérer ses efforts en fonction de soi et des autres (utilisation des temps de passage, gestion de sa récupération, entretien de la motivation).
- Concevoir collectivement.
- Faire des choix stratégiques.

10) Attitude :

- Se préparé à un effort intense (ou à réaliser ses effort intenses et répétés).
- Gérer les réactions de son corps face à l'effort intense.
- Accepter la charge de travail (répétitions).
- Coopérer au sein du groupe pour établir un projet collectif dans lequel on mobilise ses ressources optimales.
- Accepter l'autre dans ses différences (culturelles, motrices, cognitives).

- Donner et accepter les conseils.
- Se dépasser dans l'épreuve.

10-1- Dans l'enivrement sportif :

- Connaître les règlements, les méthodes d'entraînement pour les utiliser efficacement dans un projet de réussite sportive.
- Se préparer et participer à une épreuve compétitive (alimentation, hydratation, gestion du temps, pic de performance, récupération, etc).
- Distinguer les notions de record personnel, relatif, absolu.
- S'intéresser à la culture sportive (les disciplines sportives, règles de sécurité et de compétition, matériel, résultats, barèmes, etc.).
- Gérer sa préparation (entraînement, alimentation, matériel et tenue) et sa récupération.

10-2- Dans la vie quotidienne :

- Se concentrer sur son rôle dans le groupe, dans l'épreuve, être rigoureux, organisé, minutieux.
- Apprendre à sérier les informations (sur soi, les autres, le terrain, la météo, etc.) pour évoluer en sécurité et efficacement. (**EPS, Sport et Olympisme, 2012, p 6**)

1) Le sport scolaire :

Organisé dans le cadre du système associatif, le sport scolaire est animé à la base par les Associations Culturelles et sportives scolaires des établissements (ACSS). Les collèges et lycées sont dotés d'une ACSS, affiliée à la ligue de Wilaya du Sport Scolaire (LWSS), elle-même affiliée à la Fédération Algérienne du Sport Scolaire (FASS). Quant aux écoles primaires qui activent au 1^{er} niveau de l'animation sportive, elles sont ouvertes dans la plupart des cas par les collèges auxquels elles sont rattachées dans notre système éducatif. L'intention existe de les doter toutes d'ACSS spécifiques. Mais quand et comment ? Cela reste à déterminer.

L'objectif de système associatif scolaire est d'offrir en principe aux élèves qui le désirent la possibilité de pratiquer du sport. Si l'EPS est une manière d'enseignement en principe obligatoire (sauf avis médical contraire) au même titre que les autres matières scolaires, le sport scolaire n'est donc pas obligatoire ; les enfants et adolescents scolarisés ont (en principe là aussi) le choix entre plusieurs activités, culturelles et sportives ; dans les lycées par exemple, les possibilités existant actuellement sont surtout les sports collectifs, la musique ou le dessin.

En réalité, peu d'établissements jouissent d'une animation sportive régulière, surtout à l'école primaire, où même l'enseignement «obligatoire» de l'EPS est escamoté! Il faut remarquer cependant que le sport scolaire était beaucoup plus important dans les années 1970 et 1980, faisant la fierté de chefs d'établissements et la joie des élèves ; il alimentait même le sport de compétition. Et tout le monde est d'accord pour dire que les derniers résultats médiocres des algériens aux compétitions de niveau mondial, comme la médaille d'or unique des Jeux Olympiques de Londres 2012, sont en partie liés à la régression du sport scolaire. Il faudrait, bien sûr, une étude plus approfondie pour analyser les causes d'un problème ici complexe, qui concerne tout le sport algérien. La seule étude que nous connaissions, encore que restant partielle en ce qui concerne le sport scolaire, parce qu'elle est consacrée au sport féminin, est celle de M. Kerzabi qui remarque que « le sport scolaire a longtemps alimenté le sport civil », du moins en ce qui concerne les filles. En effet « le sport scolaire est un élément-clé du sport féminin et de son corollaire de l'éducation physique est sportive ». Nous basons sur notre expérience d'inspection pédagogique, nous sommes d'accord avec elle quand elle a remarqué que « l'EPS avait vécu des moments difficiles dans les années 89 à 95. D'ailleurs on avait constaté une chute vertigineuse de l'EPS en général et du sport féminin en particulier ».

L'équipe actuelle de la FASS, animée par un enseignant d'EPS depuis 2009, s'attelle à « redynamiser » le sport scolaire. Il existe une volonté politique d'orientation vers la prise en charge d'un nouveau système de compétition, se voulant plus sélectif et plus performant pour les jeunes

spécialisés, où il y a très peu d'écoles et de compétitions pour les plus jeunes, et que le nouveau ministre de la jeunesse et des sports scolaires tente de relancer. Le sport scolaire revient ainsi au poste de pourvoyeur ou de « réservoir » du sport de performance, cette fois un système de classes sport-études dans les collèges et lycées sportifs est installé parallèlement à l'organisation de la FASS mais intégré dans le programme des compétitions scolaires. D'après les données statistiques de l'année scolaire 2010/2011 : la redynamisation de la pratique sportive en milieu scolaire. Il existe des classes sport-études dans les 48 wilayas donnant un effectif total de 16000 collégiens (filles et garçons) dans 289 collèges encadrés par 600 éducateurs dans 16 spécialités sportives, quant aux lycées sportifs le premier établissement opérationnel est à Alger avec la création récente d'établissements annexes appelés à se multiplier (dans les wilayas de Blida au centre, Oum-El-Bouaghi à l'Est, Naama au Sud-ouest...). Un lycée sportif en préparation à Sétif est érigé en « Ecole Nationale des Sports Olympiques » mais il n'est pas encore opérationnel et il est en question d'ouvrir d'autres lycées sportifs dans différentes régions de pays.

Même s'il est trop tôt pour évaluer l'efficacité de cette nouvelle expérience (existence de classes sports-études dans les collèges depuis 2008/2009), n'oublions pas tout de même que le sport scolaire est destiné à l'ensemble des enfants qui le désirent : sur le site web « dédié au sport scolaire en Algérie » on rappelle que la « FASS est chargée des activités sportives dans les milieux scolaires en Algérie ». Mais en réalité l'école ne semble pas encore réellement ciblée, sauf pour venir au secours d'un secteur de la jeunesse et des sports miné par les conflits autour d'intérêts inavouables, et dans lequel les responsables des fédérations ont oublié l'essentiel de leur mission : l'éducation et la formation de la jeunesse. Il faudrait une enquête pour connaître ou plutôt reconnaître dans le lot le nombre de clubs et fédérations qui ont des écoles spécialisées pour les petites catégories. Ce serait une bonne chose que la concurrence s'installe en vue de l'efficacité de la performance sportive. Mais pour le moment, celle-ci donne une image un peu encourageante aux parents qui voudraient voir réussir leur enfant dans le sport que ce soit à l'école ou dans les clubs.

Faute de concurrence éducative sportive au niveau des clubs, l'école algérienne est-elle pressentie pour les remplacer et combler les déficits ? Depuis un peu, c'est-à-dire la rentrée scolaire 2011/2012 ; notre pays semble suivre un effet de sillage d'un système qui se mondialise puisque une décision très importante a été prise concernant les rythmes scolaires, d'abord à l'école primaire : les élèves seront libérés à partir 14h 30 et il est prévu l'introduction d'activités « préscolaires » l'après-midi dont des activités physiques et sportives. D'ores et déjà des problèmes d'encadrement de ces activités préscolaires, non encore clairement définies ou adoptées actuellement.

Si à l'école primaire la tendance est déjà à la généralisation (de l'horaire continu s'entend) mais pour le moment sans activités « préscolaire » dans les enseignements moyen et secondaires, une expérience d'horaire continu jusqu'à 14h 30 (15 h 30 pour certaines filières et classes d'examens) a été lancée dans la seule wilaya d'Oran, choisie comme wilaya-pilote pour la rentrée 2011/2012. L'opération annoncée à la mi-avril 2011 aurait surpris tout le monde en raison de l'improvisation, du manque de communication et d'information.

Il était prévu initialement de permettre aux élèves de poursuivre des activités culturelles et sportives, rapidement abandonnées pour « récupérer » les après-midi en prévision de cours de rattrapage. Ces derniers ont à leur tour été refusés par des enseignants revendiquant une rémunération en heures supplémentaires qui tardait à venir. Le nombre de 117 établissements « expérimentaux » prévus au début et a été ramené à la rentrée scolaire du démarrage en 2011/2012 à 65 dont 40 CEM et 25 lycées.

Les élèves manifestent dans le milieu éducatif le besoin irréprensible de se dépenser et de se libérer de pressions multiples dont la moindre n'est pas celle des études. Malheureusement, les manifestations émotionnelles et interactionnelles des élèves sont non seulement délaissées mais considérées par certains enseignants comme des freins aux apprentissages ou comme des manifestations marginales que l'on doit réprimer. Or c'est peut-être cela le grand échec de l'école : la mise entre parenthèses ou l'évacuation de l'activité physique et de l'affectivité, pour ne garder que les apprentissages à un intellectuel. C'est peut-être à cause de cela que se manifeste la révolte des jeunes face à une discipline scolaire qui leur interdit de s'exprimer pour mieux se centrer sur des apprentissages systématisés dont ils ne ressentent pas toujours la nécessité. La surcharge des programmes est d'ailleurs l'un des casse-têtes du système éducatif algérien actuellement. Alléger les cours théoriques pour donner une meilleure place aux activités physiques n'est-elle pas une des solutions pour un meilleur équilibre de nos enfants ? **(Boubker Yahiaoui, l'Ecole : enjeux institutionnelles et sociaux ; 2013 article 30-38)**

2) Présentation de la FASS :

LA Fédération Algérienne du Sport Scolaire (FASS) est une fédération sportive chargée de la promotion du sport scolaire en Algérie. Elle a été créée le 4 septembre 1979.

Elle se caractérise par son aspect omnisport et figure parmi les fédérations sportives nationales reconnues d'utilité publique et d'intérêt général par le Ministère des sports. Elle est chargée de l'animation des activités sportives en milieux scolaires en Algérie avec la FAF, c'est l'une des fédérations qui affiche une manipulation dans les 48 wilayas que compte le pays. Elle est

membre de la fédération internationale du sport scolaire (ISF) dont le siège est à Madrid et aussi membre de l'union arabe de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire. (**Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS, 2015 p 4,5**)

3) GRANDS AXES DU PROGRAMME D'ANIMATION SPORTIVE SCOLAIRE :

- La promotion de l'animation sportive dans tous les paliers de l'enseignement.
- La collaboration avec toutes les fédérations sportives nationales dans le cadre des commissions mixtes de travail et de réflexion pour un choix d'activités ou accords.
- Même stratégie développée par LWSS ligues de wilayas du sport scolaire avec les ligues de wilayas spécialisée.
- L'organisation et le développement de la pratique sportive sur la base des valeurs éducatives et de l'éthique sportive.

L'intégration de nouvelles disciplines sportives au milieu scolaire autres que les disciplines classiques connues à cet effet les jeux d'échecs, le tennis de table, la natation, le judo, la lutte ; le karaté, la boxe, et le handisport sont et seront au programme de la FAS et figureront dans le calendrier des compétitions qui compte 28 manifestations sportives nationales organisées dans plusieurs wilayas du pays entre autres :

- Le championnat national de cross country pendant les vacances d'hiver.
- Les championnats nationaux inter sélections de wilayas en sports collectifs et individuels pendant les vacances de printemps.
- Le meeting national d'athlétisme (vacances de printemps).
- Les championnats nationaux scolaires inter-ASS (établissements) en sport collectifs et individuels pendant le mois de juillet.
- Le championnat national d'athlétisme (juillet).
- Les jeux el Amel benjamins (juillet).
- Le festival national des écoles primaires (juillet).
- Les coupes d'Algérie scolaire en sports Co (juin). (**Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS, 2015 p 6,7**)

4) Actions de la FASS :

Toutes les démarches entreprises par la FASS serrent à conjuguer l'unité de la famille éducative en renforçant les tâches et rôles des acteurs de cette communauté afin de pouvoir contribuer aux missions du système éducatif dans le développement du système sportif dans la logique du mouvement sportif national parrainé par le ministère des sports qui est le partenaire incontournable de la réussite de la politique sportive en Algérie, de ce fait le (M.E.N et M.S) doivent répondre aux attentes et aux besoins des jeunes dans le cadre de la promotion du sport sous la devise universelle : ANIMATION, COMPETITION, FORMATION car le sport scolaire est un outil privilégié d'apprentissage de la liberté, il permet aux élèves de mettre en évidence leur capacités physiques et morales pour une citoyenneté active et responsable ce qui va permettre de :

- Conjuguer l'unité citoyenne et diversité culturelle dans le respect de la loi fondamentale du pays.
- Souder les liens entre les acteurs de la communauté éducative et sportive.
- Contribuer aux missions sacrées du système éducatif et sportif.
- Répondre aux intérêts et aux besoins de la jeunesse algérienne.

L'efficacité de son action (la FASS) repose sur un réseau d'enseignants d'éducation physique et sportive dont les compétences offrent aux élèves une grande qualité d'accueil et de solides garanties pédagogiques.

- Les compétences et capacités réunies sont mises au service des ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ETABLISSEMENT (A.S.S) qui permettent à leur tour d'organiser tout au long de l'année scolaire des rencontres sportives diversifiées, accessibles à tous les élèves possédant une License sportive dûment visée par la LIGUE DE WILAYA DU SPORT SCOLAIRE (L.W.S.S) structure de base chargée de l'animation sportive au niveau de la wilaya qui est donc le prolongement du programme de la fédération. (**Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS, 2015 p 8,9, 10,11**).

5) L'ASS (association sportive scolaire) :

Par sa dimension formatrice, l'A.S.S de l'établissement est un maillon de base privilégié pour préparer l'élève à acquérir une expérience sportive qui lui permet d'envisager un avenir de niveau compétitif d'où la stratégie adopter par le système de prospection, détection, formation et orientation des jeunes talents.

L'association sportive construit le programme de ses activités selon les principes généraux rappelés ci-dessus et les orientations établies par l'Union Nationale du Sport Scolaire. Son action s'articule avec les projets arrêtés, dans le cadre de ces orientations, au plan régional et départemental.

Toutefois, les initiatives spécifiques liées aux orientations de l'établissement et aux caractéristiques de la population scolaire peuvent trouver place au sein de ce programme, sous réserve :

Qu'elles ne soient pas conçues comme une alternative aux compétitions proposées par l'Union Nationale du Sport Scolaire mais bien comme des actions complémentaires de celle-ci.

Qu'elles aboutissent à terme, à des manifestations situées hors de l'établissement.

Qu'elles soient connues de l'Union Nationale du Sport Scolaire qui sera ainsi en mesure de les analyser et d'en assurer éventuellement la promotion.

Enfin, d'une manière générale, l'action de l'association doit justifier d'une cohérence avec le projet pédagogique d'éducation physique et sportive de l'établissement. (**Note de service n° 87-379 du 1^{er} décembre 1987**)

Grâce à la diversité et à l'originalité des programmes de compétitions allant du niveau des interclasses- puis communal- daïra- wilaya- zonal- régional et enfin national à la variété des spécialités sportives proposées à l'encouragement de la participation effective de tous les élèves ainsi qu'à l'encouragement de la participation féminine, à la formation des jeunes officiels (J.A.S) et la formation multiforme des gestionnaires des A.S.S et des L.W.S.S ainsi donc la FASS et ses LIGUES ainsi que les ASS peuvent affirmer la spécificité et complémentarité avec le mouvement sportif national et participer ainsi à la construction d'un sport dont les objectifs demeurent la priorité absolue de prendre en charge les jeunes élèves dans leur éducation et leur formation pour un avenir dont l'idéal est de servir le pays en citoyen capable de le faire. **Conditions de fonctionnement de l'association sportive**

La période hebdomadaire réservée aux activités de l'association sportive demeure le mercredi après-midi. Il est donc nécessaire que l'emploi du temps général de l'établissement tienne compte de cette disposition afin de préserver une période d'activités et de rencontres sportives commune à tous les établissements. La fixation de cette journée ne fait pas obstacle à la mise en place, à d'autres moments, d'horaires supplémentaires organisés à l'initiative des personnels enseignant.

Ce n'est que lorsque des contraintes impossibles à lever concernant en particulier l'utilisation des équipements sportifs le justifieront, qu'une autre période pourra être envisagée.

En outre, il doit être rappelé que l'encadrement sportive est assuré pour l'essentiel par les enseignants d'éducation physique et sportive compte tenu du forfait horaire de trois heures hebdomadaires compris leurs obligations de service. Ces mesures engagent ces personnels à assurer l'encadrement de l'association sportive pour l'ensemble de ses activités et tout au long de l'année scolaire.

Par ailleurs, s'il est vrai qu'un enseignant peut demander à accomplir la totalité de ses obligations de service en heures d'enseignement, il n'en demeure pas moins que cette possibilité doit demeurer exceptionnel et justifiée par des raisons particulières et personnelles car elle ne permet pas à cet enseignant d'apporter son entière contribution à l'action éducative à laquelle il participe. En effet, les activités de l'association sportive, s'articulant étroitement avec l'enseignement de l'éducation physique et sportive, l'évaluation de l'action professionnelle de l'enseignant ne peut se concevoir en rupture avec ce principe.

D'une manière générale, cette action est placée sous le contrôle de l'inspection générale d'éducation physique et sportive avec le concours des inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive.

Enfin, il convient de souligner que la participation des élèves aux activités proposées suppose de leur part un acte d'adhésion. En l'occurrence, cet acte est officialisé par la prise de licence.

A cet égard, l'attention des enseignants doit être appelée sur les problèmes de responsabilité qu'entraînerait l'absence de licence pour des élèves pratiquant au sein de l'association sportive. (**Note de service n° 87-379 du 1^{er} décembre 1987**)

6) Les fonctions du sport scolaire :

En tant que prolongement de l'EPS, le sport scolaire est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage de préparation et de perfectionnement sportif et artistique pour le plus grand nombre, afin que chacun(e) puisse s'exprimer au mieux de ses potentialités. Il favorise le passage de la pratique sportive et artistique de l'école vers l'extérieure. Il contribue à l'acquisition du socle commun de connaissance de compétence et de culture. Le sport scolaire doit rester à l'écart des dérives auxquelles le sport est parfois exposé.

Participant, à sa mesure et à son niveau, à l'action publique sur les questions de la santé, le sport scolaire contribue à promouvoir une qualité de vie dès le plus jeune âge, intégrant la pratique régulière d'activités physiques sportive et artistiques. A cet égard, il s'agit bien d'améliorer la santé

de toutes et tous, de lutter contre certaines maladies et d'offrir à toute la jeunesse un épanouissement physique et mental équilibré.

Au sein du système éducatif, le sport scolaire contribue à une formation équilibrée pour toutes les jeunes ayant adhéré à l'Association Sportive de l'établissement ainsi qu'à l'intégration et à la réussite scolaire. Il participe au mieux vivre ensemble, au respect de l'autre et à la reconnaissance des différences.

Rassemblant des jeunes de milieux sociaux et d'origines différentes, le sport scolaire représente un instrument privilégié pour lutter contre toutes les formes de discriminations. Il favorise ainsi l'accès et le partage des valeurs de l'école de la République. (UNSS, PNDS, 2016-2020)

7) L'image de l'animation sportive au sein de l'établissement :

- Des professeures bien intégrées dans l'établissement à travers leur attachement à réaliser le programme de la LWSS car ils doivent assurer avant tout l'enseignement affectif de la matière conformément aux programmes officiels de l'enseignement comme ils doivent assurer les heures d'animation sportive par la création d'ASS et participer au programme établi par la LWSS sans oublier les compétitions interclasses.

Chaque enseignant devra impérativement structurer un ou plusieurs ASS dans son établissement selon sa spécialité et les moyens dont il dispose.

- L'intégration de l'EPS à travers son projet pédagogique :
 - Le projet pédagogique consiste à mettre en œuvre les programmes d'enseignement spécifique à chaque palier et niveau de l'enseignement ainsi que l'animation sportive qui est son prolongement naturel car elle va contribuer à la dynamique socio-culturelle que doit vivre chaque établissement scolaire. (**Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS, 2015 p 20**)

8) Développement général des pratiques sportives :

A travers le développement la FASS ouvre pour :

- La promotion du sport en milieu de l'enseignement primaire.
- La promotion du sport féminin de compétition.
- L'ouverture vers les spécialités sportives en collaboration avec les fédérations sportives nationales qui aident la formation des enseignants d'EPS.
- La formation des JAS (jeunes arbitres scolaires).
- Révision des règlements techniques qui devront être en conformité avec les nouvelles données techniques.
- Le développement de l'information à travers des bulletins d'infos et le site internet de la FASS.
- Rencontre avec la base. (**Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS p 26, 2015**)

9) la complémentarité des pratiques sportives :

La FASS et le cadre de sa stratégie de développement ouvre un champ de contacts avec tous les partenaires du mouvement sportif national dans le cadre des commissions mixtes de la base (ligues) au sommet (fédérations) et opte pour un nouveau système de compétitions qui motive les élèves non pratiquants dans les clubs sportifs spécialisés.

- La FASS s'investie dans ce domaine afin de pouvoir atteindre le plus grand nombre d'élèves licenciés avec la collaboration directe de tous les enseignants d'EPS; le soutien des inspecteurs d'EPS et la collaboration des administrations des établissements scolaires et le renforcement par les techniques sportifs spécialisés; les parents d'élèves et autres partenaires du mouvement sportif national (MSN). Ainsi donc est la démarche préconisée par la FASS afin de pouvoir réaliser son projet qui est sans l'aide de toutes ces parties, elle ne pourra atteindre les visions qui vont certes aider à l'intégration de la jeunesse algérienne à la vie sociale pour une vie meilleure. **(Mr Chenane Ramdane, PV de réunion de la FASS p 27,2015)**

Football

1) Définition :

Le football est le sport le plus pratiqué et le plus populaire au monde. Le football est vieux de plus de 20 siècles. Il est le sport qui compte beaucoup de licenciés. L'on ne compte plus les clubs et équipes de football, officiel et amateurs, qui existent dans le monde entier. Plus qu'un sport, le football est un véritable mode de vie et un état d'esprit. Véhiculant plusieurs valeurs morales et sociales élémentaires, il fait partie intégrante de la vie sociale et culturelle de pratiquement tous les pays du monde. Comptant des milliards d'inconditionnels à travers le monde entier, cette discipline sportive n'a cessé d'être améliorée au fil des siècles et est désormais codifiée selon des lois bien précisés, rendus universelles. Plusieurs institutions internationales, nationales, et régionales régissent la pratique de ce sport. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 4)

2) Histoire du football :

2-1- Les divers ancêtres du football :

L'un des ancêtres du football a vu le jour, deux siècles avant J.C en Chine. Ce jeu de balle, connu sous l'appellation de « Cuju » était à cette époque une discipline martiale, qui consistait à envoyer une boule de cuir remplie de plumes dans un filet accroché sur des poteaux de bambous. Seuls les soldats pouvaient le pratiquer, ce sport ayant principalement pour but de renforcer leur combativité. Six siècles plus tard, le jeu de balle « Kemari » est né au Japon. Similaire au « Cuju » cette nouvelle discipline avait pour principale objectif de maintenir la balle en l'air le plus long temps possible. Ce sont les nobles et les personnalités importantes de la société qui le pratiquaient à cette époque. De l'autre côté de globe, en Amérique Latine, les Olmèques et les Mayas jouaient également au ballon au cours d'un rituel appelé « Pok-a-Tok ». Ce jeu de balle se pratiquait sur un terrain cloisonné et opposait deux équipes de 7 joueurs. Le but de jeu était de faire passer la boule en caoutchouc dans un anneau suspendu sur un poteau, le rituel se terminait par des cérémonies de couronnement des vainqueurs et par le sacrifice des perdants. Le ballon rond sera ensuite introduit dans plusieurs autres sociétés et civilisations, dont celles établies au Moyen-Orient et en Europe au Moyen-âge. Les athlètes grecs, tr-s captivés par le jeu, utilisaient des balles en éponge ou en mousse ou encore des vessies de porcs gonflées d'air et enveloppées de cuir, au cours de leurs compétitions. Cette discipline sportive appelée à cette époque « Episkyros », sera plus tard repris par les romains et prendra le nom « Harpastum ». (Pierre Aïm, septembre 2010, p 4-5)

2-2- Naissance du football en Angleterre :

Le jeu de balle ne tardera pas à faire son apparition en Gaule, au XIIème siècle et s'étendra très vite jusqu'à Normandie, où il portera le nom de « Soule », avant d'atteindre la Grande-Bretagne, le

berceau du football moderne. Par souci d'ordre et pour d'autres raisons militaires, le Soule ou la Choule rebaptisée du nom de Folk Football, a été interdite sur le territoire anglais durant des années. Malgré cette interdiction, ce sport, très apprécié, a quand même été pratiqué par les gens de classe sociale défavorisée. Le Highway Act britannique de 1835, interdisant la pratique du football, a été révisé. De nombreux points ont été définis dans le nouvel acte, dont le plus important est l'obligation de pratiquer le folk football dans un espace clos. Les premières règles écrites sur le football datent de XIX^{ème} siècle, plus précisément de 1848. Les Britanniques organisent et codifient le jeu en s'inspirant d'autres sports collectifs comme le baseball, et le cricket, des disciplines qui ont bien été structurés avant même l'apparition du football. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 5)

3) Codification officielle des lois du football :

Evolution :

Depuis la fondation de la FIFA, bon nombre des règles initiales ont connu d'importantes améliorations. Au cours des années d'innombrables changements ont été apportés, non seulement dans les règles de jeu, mais également dans les lois d'arbitrage et bien sûr dans les techniques de jeu. L'une des plus grandes réformes est celle de 1925, concernant la position de hors-jeu. C'est en 1938 que les premières lois concernant l'installation de filets dans les débuts sont codifiées. Le système de numérotation au dos des maillots a été adopté par la FIFA en 1950 et été appliqué pour la première fois lors de la coupe du monde de la même année, au Brésil. L'intégration des cartons rouges, cartons jaunes dans les matches remonte à 1970. L'idée a germé après les problèmes d'arbitrage rencontrés lors du match très violent opposant l'Angleterre à l'Argentine, en quart de finale de la coupe du monde en 1966. Cette même année 1970 marque la reconnaissance du football féminin et la féminisation du corps arbitral. En 1992, des améliorations portant sur les règles régissant les gardiens de but ont également été apportés, dont notamment des lois sur l'interdiction des passes en retrait. Une des réformes établies par la FIFA en 1996 est la mise en place d'un nouveau système de contrôle des ballons. Seules les balles qui ont été approuvées lors des tests sont utilisables en tournois internationaux organisés par la fédération.

Les dernières versions des règles du football communément appelées lois du football, datent de l'année 2000. Décidées au niveau de l'International Football Association Board ou IFAB, ces lois définissent les règles régissant le terrain de jeu, le ballon, le nombre de joueurs, équipement des joueurs, le corps arbitral, la durée des matchs, le coup d'envoi, la reprise de jeu, les ballons en jeu et hors du jeu, les buts marqués, les hors-jeu, les coups francs, les coups de pied de réparation, la rentrée de touche, les facilités et les comportements antisportifs. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 6)

3-1- Le terrain

Selon les lois sur le terrain de jeu, les matches de footbolls doivent se dérouler sur des surfaces naturelles ou artificielles de couleur verte, dont les démenions sont conformes aux normes définis par l'IFAB. La longueur du terrain doit être comprise entre 90 et 120 m et sa largeur doit être entre 45 et 90 m. les dimensions des terrains professionnelles, accueillant les tournois internationaux, sont fixées à 110×75 m. les dimensions des buts sont en principe 2.44 m de haut ou 8 pieds et 7.32 de large, l'équivalent de 24 pieds. Les poteaux, de 32 cm de circonférence, sont dotés de bouts arrondis. Le terrain de jeu doit être délimité par des lignes, dont deux lignes longues appelées lignes de touche et deux lignes courtes dites lignes de but. Perpendiculairement à ces dernières, deux autres lignes de 16.5 m sont tracées et sont liées avec une ligne horizontale, délimitant la surface de réparation. Une parie extérieure de cette surface est marqué d'un arc de cercle de 9.5 m de rayon, dont le centre est appelé point de réparation. La surface totale du terrain est divisée en deux moitiés égales, par une ligne appelée médiane joignant le milieu des deux lignes de touche. Le centre du terrain est entouré d'un cercle de 9.15 de rayon afin de matérialiser la distance des joueurs lors d'un coup de pied de coin. Toutes ces ligues doivent avoir même épaisseur, que ne doit excéder 12 m. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 7)

3-2- Le ballon

Le ballon doit en principe être fait en cuir de couleur blanche et présenter une circonférence oscillant entre 68 et 70 cm, avoir une pression atmosphérique comprise entre 1600 à 2100 g/cm² et afficher un poids de 410 à 450 g. durant les périodes hivernales, lorsque le terrain est complètement enneigé, le ballon classique est remplacé par un autre de couleur, vive. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 7)

3-3- Nombre et équipement des joueurs

D'après les lois du football, chaque équipe doit être formée de 11 joueurs portant chacun un numéro, qui correspond le plus souvent à leurs places respectives. Les lois du football établissent que l'équipement du joueur ne doit présenter aucun danger, que ce soit pour lui-même ou pour les autres joueurs. Ainsi, le port de bijoux, excepté l'alliance du mariage, est complètement interdit. L'équipement de base comprend un gilet ou maillot, un short, un protège tibia, des bas et des chaussures. La tenue de gardien de but doit être différente de celles des autres joueurs et de celles des arbitres, pour mieux les distinguer. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 7)

3-4- Durée des matches

Un match est divisé normalement deux périodes de 45 mn. Cette durée peut être prolongée sur un commun accord entre les deux équipes et l'arbitre notamment en cas de problème-*me* technique. Le temps de pause, de mi-temps, ne doit excéder 15 mn. (**Pierre Aïm, septembre 2010, p 8**)

3-5- Coup d'envoi

Les lois du Football définissent le coup d'envoi comme étant une procédure pour débiter ou reprendre la parie, soit en commencement du jeu, soit après un but marqué, soit au début de la deuxième période et de la prolongation. Si la partie a été arrêtée par l'arbitre suite à une faute, la relance du jeu est dite reprise de jeu. Selon les règles, le ballon est en jeu quand celui-ci rebondit sur la surface du jeu. Quand le ballon franchit la ligne de touche ou la ligne du but, à terre ou en l'air ou encore quand le jeu est arrêté par l'arbitre, il est dit hors du jeu. (**Pierre Aïm, septembre 2010, p 8**)

3-6- But marqué, rentrée de touche et position hors-jeu

L'on parle du but marqué quand la balle dépasse la ligne de but et rentre entre les poteaux. Si la balle a été tirée par un joueur en position hors-jeu ou sur une rentrée de touche, le but est refusé.

Un joueur est dit en position de hors-jeu quand il est placé dans la moitié de terrain de l'équipe adverse et qu'il se place plus en profondeur que la dernière ligne de défense, avant même que le ballon ne lui soit passé ou ne soit tiré. Il n'y a donc pas d'infraction si le joueur se trouve à la même hauteur que le dernier défenseur adverse ou s'il est dans sa propre moitié de terrain.

La rentrée de touche est sifflée quand le ballon est envoyé en dehors de la ligne de touche.

Quand c'est un joueur d'une équipe A qui a envoyé la balle en touche ou l'a touchée en dernier, la rentrée de touche est accordée à l'équipe adverse B. (**Pierre Aïm, septembre 2010, p 8**)

3-7- Coup franc et penalty

Un coup franc direct ou indirect est accordé à l'équipe adverse, quand le joueur commet l'une des fautes suivantes, à savoir faire un croche-pied à l'un des joueurs de l'équipe adverse, charger brutalement l'adversaire, faire une bousculade, sauter ou frapper l'adversaire. Ce coup franc doit être réalisé à l'endroit où la faute a été produite. Les arbitres sifflent un penalty ou un coup franc de pied de réparation lorsque le joueur commet une faute dans sa propre surface de réparation. Une bousculade, une main involontaire ou un tacle irrégulier peuvent également résulter à un penalty. (**Pierre Aïm, septembre 2010, p 8**)

3-8- Fautes et sanctions

Les fautes possibles d'un avertissement comptent le comportement antisportif, le fait de rentrer et sortir du terrain sans l'autorisation de l'arbitre, le fait de manifester une désapprobation en parole ou en acte, celui de retarder volontairement la relance et la reprise du jeu et le non respect des lois de jeu. Cette première catégorie de fautes est sanctionnée par un carton jaune, en guise d'avertissement. Certaines fautes, comme des propos injurieux et blessants, adopter un comportement violent, toucher délibérément le ballon avec les mains alors l'on est pas gardien, crasher sur un joueur ou sur l'arbitre ou encore recevoir un second avertissement au cours du même match, sont sanctionnées par un carton rouge et sont possible d'exclusion. (Pierre Aïm, septembre 2010, p 8-9)

4) Les techniques de football :

Le football sollicite de multiples qualités physiques, intellectuelles et morales. Prendre le ballon, le conserver au profit de l'équipe, progressé vers le but opposé en dépit des adversaires représentent l'objectif essentiel de l'équipe. L'essentiel de la technique du footballeur s'effectue surtout avec les surfaces de contact du pied. Le corps, la tête interviennent sur des balles hors de portée pour le pied. L''utilisation exceptionnelle des mains dans la technique du gardien de but et la remise en jeu rappelle pourquoi le footballeur est traité de manchot par les adeptes des autres sports.

4-1- Prendre le ballon

Se rendre maître du ballon, c'est, dans un premier temps de contact, le contrôler pour l'utiliser aux meilleures fins de progressions. Dans la maîtrise de la balle, le joueur exprime des qualités de finesse de touche, l'équilibre général doit être excellent et, progressivement, le joueur doit exécuter des contrôles de plus en plus difficiles.

1. **Le blocage** : on immobilise le ballon entre le pied et le sol. Le contact s'effectue donc avec le pied simultanément avec le contact du ballon au sol.
2. **Le semi-blocage** : le pied entre en contact avec le ballon après son rebond. Il peut se réaliser avec la semelle (en course, pied d'appui derrière le ballon), avec l'intérieur du pied (pied d'appui devant le ballon avec ralentissement de l'action), avec l'extérieur du pied (la jambe de contact se croissant devant la jambe d'appui afin de permettre au pied de contact de contrôler le ballon en l'entraînement dans un mouvement circulaire).
3. **L'amorti** : il se base sur le principe de la soustraction des vitesses. En allant vers le ballon, puis en reculant devant ce dernier à une vitesse légèrement inférieure à la sienne, on obtient un

choc léger, atténué, freiné... l'amorti permet de conserver le ballon à distance rapproché afin de l'utiliser dans les meilleures conditions.

- 4. Les contrôles avec opposition :** dans tous les cas, le joueur doit tenir compte de l'adversaire et tenter de le devancer afin d'être le premier à prendre contact avec le ballon. Deux formes d'intervention : le tacle et la charge permettent de contrôler le ballon en force.

Le tacle est un blocage en contre sur une balle qu'on arrache à l'adversaire au moment où celui-ci va l'entraîner ou la frapper. Il s'effectue avec la semelle, l'intérieur du pied, parfois l'extérieur par attaque latérale par attaque latérale du porteur du ballon sur débordement. Le tacle glissé avec projection des deux pieds vers l'avant est presque toujours pénalisé par les arbitres.

La charge, quand elle est portée virilement mais régulièrement épaule contre épaule afin de déséquilibrer l'adversaire pour lui ravir la balle.

4-2- Conserver le ballon

Le football, jeu d'équipe à technique complexe, où la balle ne peut être défendue ou protégée aussi efficacement que dans certains sports de main, le joueur doit rechercher dans sa préparation stratégique et son déroulement tactique un cheminement accéléré du ballon. Le dribble est un moyen de conservé la balle en progression individuelle sur le terrain, malgré l'opposition adverse.

Nous distinguons toutefois certains dribbles :

- 1. Recherche de la sécurité, dribbles de protection :** l'adverssaire cherchant à reprendre la balle, il faut dresser celle-ci et l'opposant d'écran protecteur du corps. Il est difficile alors pour l'adverssaire de pouvoir intervenir, car s'il attaque d'un côté, le joueur pivote autour de la balle.
- 2. Recherche de la vitesse, dribbles d'accélération :** au souci de protéger, de s'interposer, se substitue celui d'éviter l'intervention de l'adversaire. S'il se rapproche, on accélère, ou bien on le provoque en allant droit sur lui avec la balle pour changer brusquement de direction.

Parmi les moyens efficaces utilisés, citons :

- Le dribble par opposition contrariée des contacts : aller vers l'adverssaire, amorcer un dribble vers la droite (ou la gauche), avec l'intérieur du pied gauche (ou droit). Brusquement par opposition immédiate de l'intérieur du pied droit (ou gauche), accélérer la course du côté opposé à la première action entreprise, pour échapper à l'opposant. Le même résultat peut être obtenu en utilisant l'intérieur et l'extérieur du même pied.
- Contourner l'adversaire, passer rapidement la balle d'un côté de l'adversaire et le déborder du côté opposé. Le double effet de surprise basé sur la vitesse de course et d'exécution permet de reprendre la balle dans le dos de l'adversaire devancé dans son action.

- 3. Recherche du déséquilibre, dribble et feinte :** l'idée première est de déséquilibrer l'adversaire par un mouvement à vide. En feignant de partir avec la balle, de la passer ou de tirer vers le but, on obtient généralement un déplacement de l'adversaire, qui le met hors position, et permet au feinteur d'orienter sa course dans un secteur libre.

- Feinte et dribble de l'extérieur du pied : feindre de pousser la balle avec l'extérieur du pied droit, l'enjamber, reprendre appui sur ce même pied droit et entraîner la balle du côté opposé avec l'extérieur de l'autre pied.
- Feinte et dribble de l'intérieur du pied : feindre d'entraîner la balle avec l'intérieur du pied gauche, croiser la jambe libre devant la jambe d'appui au-dessus du ballon. Prendre appui sur le pied gauche : pivoter de la droite de la gauche en ramenant la jambe droite en avant et entraîner la balle avec l'intérieur du pied droit.

- Feinte et débordement extérieur : aller vers l'adversaire, et feindre de passer vers l'intérieur du terrain. Profiter de son déséquilibre quand il est en appui sur le pied intérieur, pour passer par l'extérieur, en accélérant l'action et en reprenant la balle pour l'entraîner avec l'extérieur du pied droit.

5) Acheminer la balle :

La balle peut se frapper sur balle arrêtée ou en mouvement, au sol, ou aérienne. Les trajectoires obtenues varient selon le sens, la force et le point de contact.

5.1.Frappes sur une balle arrêtée : le ballon est une sphère, il réagit différemment selon le degré du contact : un ballon touché légèrement sur le côté aura peu de puissance mais un certain effet, un ballon frappé de bas en haut aura une trajectoire aérienne et prolongée.

5.2.Frappes sur une balle en mouvement : sur une balle en mouvement, selon la puissance, le degré, l'orientation du contact, la balle peut être freinée, puis accélérer, la trajectoire peut être élevée, rabattue, prolonger, déviée.

5.3.Volée, demi –volée : si le contact est obtenu directement sur le ballon, avant que celui-ci rebondisse, c'est une frappe de volée et si le contact s'obtient immédiatement après le rebond au sol, c'est une demi-volée. La volée et la demi-volée peuvent être très variées dans leur réalisation, elles peuvent rechercher la force, précision, vitesse, avoir des trajectoires tendues, arrondies, en lobe, rabattus, déviées, accélérées, freinées.

5.4.La passe : élément technique de base du jeu d'équipe, elle permet la progression collective sur le terrain. Elle établit, facilite, entretient le rapport joueurs-ballon. Elle se réalise selon le placement et le déplacement des partenaires, et l'opposition adverse, de l'intérieur, de l'extérieur du pied, du coup-de-pied, de la tête sur balle aérienne, parfois du talon, voire de la pointe pour éviter une interception. La passe s'effectue dans les angles les plus variés, il est nécessaire, dès que la passe est effectuée, de se déplacer pour se libérer ou entraîner l'adversaire et faciliter le passage de la balle, pour soi-même ou un partenaire mieux placé

5.5.Formes de progression : elles illustrent la passe dans le jeu concerté entre partenaires rapprochés. Elles mettent en évidence certains automatismes, prônés par les uns, honnis par les autres, qui restent néanmoins des moyens de liaison entre joueurs habitués à opérer ensemble.

5.6.Le tir : c'est la conclusion recherchée de toute action offensive et sa réalisation reste le couronnement de la préparation collective. Dans le tir, le joueur tente d'expédier le ballon dans le but avec le maximum de puissance et de précision.

6) Le jeu de tête :

C'est le complément du jeu de pied. On utilise le front pour contrôler, mais surtout pour frapper une balle aérienne et la passer à un partenaire, tirer dans le but et parfois repousser le danger. Il exige détente, souplesse, coordination.

7) Rôle des mains :

Le footballeur, bien que traité de manchot, ne peut maîtriser les éléments extrêmement complexes de la technique sans bénéficier du rôle équilibreur des bras. En faisant du football un jeu d'habiletés très subtil, la technique réhabilite le pied, et n'utilise les mains que pour la remise en jeu et la technique du gardien. La remise en jeu, qui doit se faire dans les conditions permises par la loi 15, demande au joueur souplesse des épaules et des bras, de la musculature dorsale et aussi beaucoup de coordination et de puissance musculaire abdominale. Certains joueurs sur remise en jeu réussissent des trajectoires de plus de 30 m.

8) La technique du gardien :

Le gardien doit être capable, en cas de blessure à la main, de jouer dans le champ. Mais sa technique spéciale au poste qu'il occupe lui demande une sûreté de mains très grande pour capter la balle, la repousser d'une, des deux mains ou du poing, mais aussi la remettre en jeu, à la manière du joueur de boule, au ras du sol, ou dans les gestes propres au lanceur de javelot, ou au lancer de la grenade. Il doit obtenir dans ces gestes une grande précision, doit aussi posséder coup d'œil, détente, au ras du sol, à mi-hauteur ou aérienne, la capter avec sûreté, ou plonger parfois courageusement à l'horizontale pour capter la balle ou dévier sa trajectoire. (Joseph Mercier, 1973 p 28-51).

9) Les tactiques du football :

L'organisation de l'équipe, essentielle dans le football moderne, s'est dégagée lentement de la recherche anarchique du résultat par un déploiement de force désordonné, groupant les joueurs autour d'un ballon, et la tentative d'une progression basée sur le rush individuel et collectif.

9.1. Mise en place de la disposition :

Dans l'occupation du terrain, telle que précisée, les rôles sont très spécialisés.

- Le demi-centre n 5 est l'homme de base de la formation. Il construit, oriente le jeu, dirige la manœuvre, distribue les balles à tous les joueurs de la ligne d'avants. Parfois, il poursuit l'action jusqu'à la conclusion. Sur le plan défensif, il contrôle et surveille les deux intérieurs adverses ; parfois, dans une phase décisive, il marque l'un ou l'autre intérieur, mais peut revenir pour neutraliser l'avant-centre.
- L'avant-centre n 9 est le leader d'attaque ; celui sur lequel on compte pour marquer des buts. En force, en finesse, selon son style, il tente de s'infiltrer dans la défense adverse, il doit constamment être attentionné au jeu, et se placer pour attaquer favorablement les balles centrées par les ailiers. C'est en général le butteur de l'équipe. Parfois, il sert aussi de joueur pivot pour un intérieur astucieux, vif et pénétrant.
- Le goal a un rôle qui s'enrichit de plus en plus, c'est le dernier défenseur, celui sur lequel on compte pour réaliser l'exploit, la parade désespérée, qui évite le but apparemment acquis, le plongeon acrobatique, l'intervention spectaculaire qui déchaîne les applaudissements du public, et fait, au même titre que l'avant-centre, basculer un résultat. Mais son rôle offensif en est encore aux balbutiements.
- Les inters forment avec le demi-centre le triangle de manœuvre. C'est le trio de constructeurs, de pourvoyeurs d'avants. Parfois, ils peuvent aussi poursuivre l'action offensive et tirer au but. Il n'est pas rare que l'un d'entre eux soit particulièrement chargé des frappes sur balle arrêtée (penalties, coups francs, corners).
- Les arrières surveillent ou marquent l'avant-centre dont la position initiale est imposée par la loi du hors-jeu à 3 joueurs. L'un peut être plus avancé (arrière volant). Son intervention peut être alors déterminante sur l'avant centre qu'il peut attaquer, neutraliser, retarder son action. L'autre (arrière-fixe occupe alors une position de couverture.
- Les ailiers, leur rôle consiste presque exclusivement (dès qu'ils sont alertés par leurs partenaires, en particulier le demi-centre et les inters) à déborder en vitesse, le long de la ligne de touche, jusqu'à la ligne de sortie, afin de centrer en retrait sur l'avant-centre. Rarement ils se rabattent pour tirer.

- Les demis sont les seuls à pratiquer initialement par rapport aux ailiers le marquage individuel. De cette manière, ils tentent de priver ceux-ci du ballon et par la même limitent leurs chances de réaliser des débordements pour transmettre des balles en retrait vers le centre. Quand l'ailier déborde son demi, l'arrière le plus proche le double, lui permettant ainsi de couper vers le centre pour neutraliser l'inter généralement plus en retrait.

9.2. Marquage et démarquage :

Marquer, c'est se placer de la meilleure manière pour reprendre le ballon à l'adversaire, afin de rechercher le démarquage pour favoriser le cheminement du ballon jusque dans le but.

1. Défense individuelle, défense de zone :

La défense individuelle consiste à opposer directement un défenseur à un attaquant. Dans la défense de zone, la liberté de manœuvre est relativement importante loin de la zone de tir.

2. Principes généraux de la défense mixte :

- pour les avants, presser l'adversaire, l'obliger à jouer afin de lui reprendre le ballon ou de favoriser le recul et le recul et le regroupement défensif.
- Pour la ligne de demis, assurer également le pressing et la reprise du ballon, pratiquer le recul pour freiner la progression et faciliter le regroupement défensif
- Pour la ligne de défense, outre les mêmes principes, contraindre au tir de loin grâce à la densité défensive, s'appuyer plus ou moins sur la règle du hors-jeu, les arrières opérant en ligne, et favoriser l'intervention du goal en position avancée sur l'envoi de balles en profondeur.

3. Adaptation particulières des défenses mixtes :

Pour neutraliser les points forts, les défenses mixtes peuvent, selon les bases de leurs conceptions :

- a. Marquer le ou les constricteurs afin de le ou les neutraliser et de réduire leurs possibilités de créer des occasions pour leurs partenaires.
- b. Marquer les réalisateurs et assurer une couverture en laissant par conséquent une certaine liberté d'action aux constructeurs à mi-terrain.

4. Béton, verrou, « catenaccio » :

Le béton c'est une défense individuelle plus un joueur libre derrière et le verrou est une défense de zone plus un arrière « pendulaire » appelé à sortir sur l'aile en cas de danger. Pourtant, vouloir différencier le béton et le verrou est une gageure.

5. Démarquage, Rôle du joueur sans ballon :

Si la conquête du ballon doit inspirer le marquage, le désir de conserver collectivement, de le faire progresser et de l'acheminer dans les meilleures conditions de vitesse et de la précision dans le but adverse respecte les notions essentielles du jeu offensives, donc du démarquage. Se démarquer, c'est avant tout échapper à l'opposition, c'est se libérer de l'adversaire afin de recevoir le ballon, mais c'est aussi l'entraîner, le désaxer afin de permettre le passage d'un partenaire qui conjuguera sa course avec le cheminement du ballon.

9.3. Le WM, mise en place du dispositif :

Chaque défenseur marque aveuglement son adversaire direct. La formation WM n'est donc qu'une formule, celle de la structure, de la présentation statique de la défense claquée sur l'attaque. L'essentiel à retenir de cette organisation reste donc sur le plan défensif le souci majeur de neutraliser l'adversaire direct, de le prendre en charge dès le coup de sifflet et de paralyser son action, en tentant (sous le signe de la vitesse ou de la force) de le devancer sur la balle de la reprendre.

1. Réaction offensive :

Les attaquants recherchent alors à fuir le défenseur, l'avant-centre glisse vers l'aile, si l'ailier « décroche » en retrait pour se libérer de l'arrière ou l'entraîner dans sa course.

2. Adaptation défensive :

Sa position, ses possibilités de rayonnement dans les latérales des arrières droit et gauche acheminent l'arrière central vers un rôle de défenseur de zone.

3. Réaction offensive :

A la réaction défensive, l'attaque va alors opposer, en l'améliorant, la passe redoublée classique. Les phases modernes du « une-deux » selon le rythme et l'angle de retour de la balle varient les conjonctions des courses du joueur et du ballon, le principe restant formel : la balle donnée par le joueur à son partenaire lui est immédiatement rendue.

4. La défense réagit :

La défense centrale à 2 joueurs s'oppose alors à l'attaque à 2 avants centraux. La défense se présente alors avec une ligne de 4 joueurs qui correspond à l'attaque avec les 2 avants centraux et les ailiers. Il reste deux joueurs pour

assurer la liaison, dont on peut dire imparfaitement qu'ils sont représentés, l'un par le demi le plus offensif, le second par l'inter le moins offensif.

10) Les joueurs :

10.1. Gardien de but :

Maître de ses 18 yards et au-delà. Derniers défenseur, mais aussi premier attaquant. Il doit constamment rester en contact avec la ligne de défense, la commander et faciliter ses manœuvres. Son action loin du but, délicate mais nécessaire, et souvent incomprise des profanes.

10.2. Arrières latéraux :

Zone bordant la ligne de touche. Ils surveillent les joueurs opérant sur l'aile. Ils tentent d'anticiper pour leur reprendre la balle, ou neutraliser leur action. Si la défense centrale est en difficulté, ils se rabattent en coupant vers le centre pour épauler l'action du défenseur central le plus rapproché.

10.3. Demis :

Leur zone d'évolution s'inscrit en surimpression dans le milieu du terrain, mais leur activité peut déborder dans toutes les zones de défense et d'attaque, décrocher pour suppléer un défenseur central ou un arrière latéral, appuyer l'attaque par un appel de balle de celui-ci, décongestionner le centre par une action vers l'aile entrent dans le cadre de leur immense rayonnement.

10.4. Ailiers :

ce sont, par rapport aux demis, les symétriques des arrières latéraux, leur rôle dans leur one et dans les zones les plus rapprochées s'y conçoit de la même manière, la montée des arrières, le décrochage des ailiers peuvent favoriser l'évolution de la tactique.

10.5. Avants centraux :

Ils jouent en fonction l'un de l'autre. Alternativement hommes d'appui ou d'engagement, en force ou en finesse, en vitesse ou en contre-pied, ils tentent de se mettre en position de tir. (**Joseph Mercier, 197**)

CHAPITRE 02

ORGANISATION

S DE LA

RECHERCHE

1) Problématique :

La pratique sportive scolaire a un effet sur le développement psychomoteur de l'enfant qui lui permet une croissance harmonieuse. On doit étudier les relations existées entre la pratique sportive scolaire et la compétition sportive scolaire et leur effet sur le développement d'apprentissage des élèves de première année, une fois qu'on a expliqué ce projet qui renvoi à une problématique centrale du champ des sciences de l'éducation,

Q1 : la participation dans des compétitions sportives scolaires entrain-elle-une amélioration des résultats d'apprentissage en EPS?

2) Hypothèse :

La compétition sportive scolaire permet d'améliorer les résultats d'apprentissage en EPS

La pratique de l'APS dans le cadre du sport scolaire permette un développement de la motricité générale des élèves

- Sou hypothèse :

- 1- Les élèves qui pratiquent l'EPS réussissent une amélioration de leur résultat d'apprentissage en EPS
- 2- Les participants dans les compétitions scolaires réalise des progressions plus important par rapport à sous qui participe pas dans les compétition

3) Objectifs de la recherche :

1. Connaître l'impact de la pratique du sport scolaire sur le développement moteur des élèves
2. Connaître l'impact de la pratique du sport scolaire sur l'amélioration des résultats d'EPS

4) Tache :

Pour atteindre notre objectif, nous sommes assignés les tâches suivantes :

- Le recueil des informations bibliographiques relatives à notre thème de recherche.
- Réalisation des tests diagnostiques et sommatifs.
- Comparaison entre les tests répétés
- L'analyse des résultats de chaque test.
- Discussion des résultats.
- Mettre en évidence quelques recommandations.

5) Moyen :

5-1) Population d'enquête :

Elle se compose de trente élèves, de Classe 1m1, sont du sexe masculin, il s'agit des élèves du C.E.M participant à leur séance d'EPS dans leur établissement du base 03 merwaha kherrata, les caractéristiques de ces élèves sont présentées sur le tableau N°2 :

Age	Minimale	Maximal	Moyen
Classe 1m1	11	14	12,83

Tableau N°2 : caractéristique des élèves.

5-2) Echantillon :

Notre échantillon c'est une classe de première année, composée de seize élèves quand au choix des échantillons il a été fait comme suit : la classe est composée de trente élèves, dont onze de filles et le nombre des dispensés est zéro, on a un abondant d'études, et deux élèves sont absents, ils sont tous écartés pour les raisons d'homogénéité, ce que nous a fait en totale seize élèves masculins.

Le nombre des participants au tournoi et de huit élèves, et le nombre des non participants au tournoi et de huit élèves aussi, de tels sorts les deux groupes ont les mêmes niveaux de départ, les caractéristiques des échantillons sont présentées dans le tableau N°3 :

caractéristique	Nombre des filles	Nombre des dispensé	Nombre d'abondant d'étude	Nombre d'élèves exclus de l'étude pour homogénéité	Nombre des garçons participant au tournoi	Nombre des garçons non participant au tournoi
Nombre	11	0	1	2	8	8

Tableau N°3 : les caractéristiques des échantillons

6) Matériel utilisé :

Pour la réaction de notre évaluation, nous avons utilisé divers matériels pédagogique :

- Chronomètre.
- Décamètre.
- Dossards.
- Plots.
- Sifflet.
- Terrain de football.
- Terrain de football.

7) Méthode de recherche :

7-1) Méthode expérimental :

Elle donne la priorité à l'expérience, en ce sens que toute conclusion doit résulter d'une expérimentation ou être validée par une expérience. Il est possible de résumer cette méthode de recherche en quatre étapes principales : l'observation, la classification, l'hypothèse et la vérification (par des tests appropriés).

C'est bien sur la méthode phare des «sciences dures» (mathématique, physique) mais les sciences humaines et sociales y recourent de plus en plus dans divers domaines d'étude : tests d'audience et d'impact, évaluation des logiciel éducatifs,...etc.

Mais cela ne signifie pas que notre travail devient purement empirique dans ce cadre méthodologique, il est à la fois théoricien et praticien ; il réfléchit notre objet d'étude et confirme notre hypothèse, pour le bon usage de cette méthode, on doit prendre quelques précautions, en particulier lors de la rédaction :

- Ne pas introduire une idée qui ne soit la conclusion logique de ce qui la précède immédiatement.
- Ne pas introduire une idée non prévues par le plan d'origine.
- Ne pas utiliser des termes qui n'ont pas été préalablement et rigoureusement définis.
- Toute nouvelle idée ou terme non encore défini doit être signalé comme tel, c'est-à-dire que l'on a conscience de la rupture qu'il opère dans la discussion et nos démonstrations des résultats.

Ceci nous amène à préciser une autre différence, celle qui existe entre la déduction et la démonstration. En effet, la déduction est une opération logique qui examine les idées en elle-même sans se préoccuper de leur véracité, alors que la démonstration doit établir la véracité de ses postulats afin de pouvoir convaincre de la justesse de ses résultats.

7-2) Concept pré-post test sur deux groupes expérimentaux :

Pour de vrais modèles expérimentaux le modèle pré-post test c'est la méthode préférée pour comparer les groupes de participants et mesurer le degré de changement qui se produit à la suite de traitement ou intervention.

On veut contrôler l'effet d'une compétition scolaire sur un groupe d'élève on compare les scores pré-test diagnostique de course vitesse sur un groupe d'élèves et les scores de post-test sommative sur le même groupe d'élèves, qui sont subis au même test durant la même période et les mêmes conditions.

Cette méthode nous permet de comparer entre les résultats finaux de post-test, en voir le changement existé de pré-test. Alors en tenter de découvrir les raisons derrière tout cela, et leur donner une idée de l'efficacité globale de notre intervention.

7-3) Méthode test :

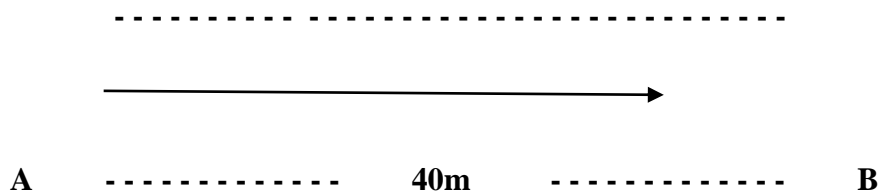
Nous avons fait un test pour l'évaluation de niveau du groupe, un test de vitesse. Nous avons refait le test deux fois, le premier au début de cycle, le deuxième à la fin du cycle.

Ces tests se sont effectués avec une tenue de footballeur, légère et étaient à chaque fois précédés de 15 minutes d'échauffement. Le test réalisé est :

- **Test de 40m cours vitesse :**

Le but de course de 40m est d'évaluer la vitesse, il nous permet d'apprécier le niveau de démarrage de l'élève et sa rapidité

Le test se réalise sur une ligne droite de 40 m dans un temps le plus court possible la meilleure performance retenue en deux essais. Le test est matérialisé par un chronomètre, sifflet et plots, 'élève prend le signal visuelle et sonore effectué par le chronomètre et le sifflet pour le démarrage d'une course vitesse maximal sur les 40m. Le test réalisé individuellement pour plus de précision et les résultats seconds indiquent le temps de cours sur 40m



A : étant le point de départ

B : celui d'arrivée

Figure N°1 : descriptif du test de 40m vitesse

7-4) Méthode statistique :**Tableau N°1 :** L'ensemble des calculs réalisés.

L'ensemble des calculs réalisés à l'aide du tableau Excel de Windows xp :	Équation
La somme ($\sum X_i$)	$\sum X_i = X_1 + X_2 + X_3 + \dots + X_n$
Calcul du moyen arithmétique (\bar{X})	$\bar{X} = \sum X_i / n$
Ecart type (S)	$S = \sqrt{\frac{\sum (X_i - \bar{X})^2}{n - 1}}$
Test student sur un seul groupe	$T_s = \frac{\bar{X}_1 - \bar{X}_2}{\sqrt{\frac{s^2_1 + s^2_2}{n}}}$
Test student deux groupes apparentes	$T_s = \frac{\bar{X}_1 - \bar{X}_2}{S \sqrt{\frac{1}{N_1} + \frac{1}{N_2}}}$

- n_i : effectif valeur.
- n : effectif échantillonnage.
- X_i : valeur des résultats.

8) Déroulement de notre étude expérimentale :

- Tout les élèves ont subi les mêmes tests dans les mêmes conditions et les mêmes périodes :

Test diagnostique : 09-01-2017

Test sommative : 13-03-2017

- Déroulement de tournoi :

Premier tour : -20-02-2017 [1m3 # 2m2]

- 21-02-2017 [2m3 # 1m1]

- 22-02-2017 [4m1 # 2m1]

- 23-02-2017 [3m3 # 1m2]

- 27-02-2017 [4m2 # 3m1]

[3m2] qualifie for-fie par tirage au sort

Deuxième tour : - 05-03-2017 [2m2 # 1m1]

- 06-03-2017 [4m1 # 3m3]

- 08-03-2017 [4m2 # 3m2]

Troisième tour : - 22-02-2017 [1m1 # 4m1]

- 23-02-2017 [1m1 # 3m2]

- 27-02-2017 [3m2 # 4m1]

Finale : 15-03-2017 [1m1# 3m2] victoire pour la classe de 1m1

Notre étude concerne les performances de test de vitesse pendant le semestre de déroulement de tournoi.

CHAPITRE 03
DISCUSSIONS ET
PRÉSENTATIONS
DES RÉSULTATS

Chapitre III. PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS :

Pour une meilleure lecture nous avons choisis de présenter les résultats de course vitesse dans le tableau suivant :

1-Tableau des résultats de cours vitesse :

Code	Age (année)	Test diagnostique	Test sommative	Participant \ non participant au tournoi
01	14	5,44s	5,05s	oui
02	13	6,76s	6,48s	non
03	13	6,12s	5,47s	oui
04	12	5,98s	6,73s	non
05	12	6,76s	6,08s	oui
06	14	6,12s	6,01s	non
07	12	6,66s	6,82s	non
08	11	6,24s	6,49s	non
09	14	6,93s	6,19s	oui
10	14	6,82s	5,24s	oui
11	12	6,73s	5,56s	oui
12	12	6,25s	5,14s	oui
13	14	6,34s	5,95s	non
14	13	6,26s	5,84s	non
15	12	6,02s	5,37s	oui
16	13	6,21s	6,75s	non

Tableau N°4 : résultat de cours vitesse

2- Comparaison des moyennes du premier test des deux groupes :

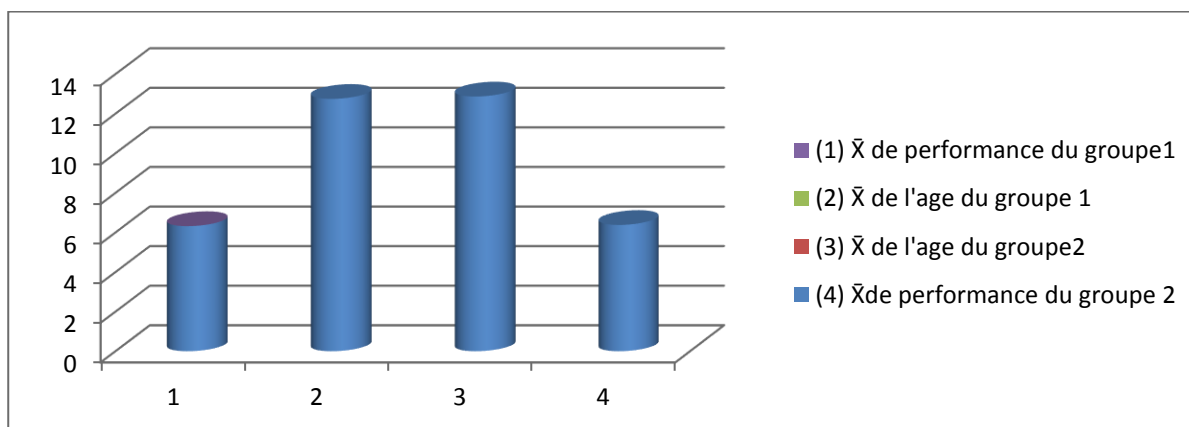
Pour une meilleure lecture nous avons choisis de présenter les résultats de premier test de chaque groupe

Groupe 01 (participant au tournoi)			Groupe 02 (non participant au tournoi)		
Code	Résultat	Age	Code	Résultat	Age
01	5,44s	14	01	6,76s	13
02	6,12s	13	02	5,98s	12
03	6,76s	12	03	6,12s	14
04	6,93s	14	04	6,66s	12
05	6,82s	14	05	6,24s	11
06	6,73s	12	06	6,34s	14
07	6,25s	12	07	6,26s	13
08	6,02s	12	08	6,21s	13
Moyen (\bar{X})	6,38s	12,87	Moyen (\bar{X})	6,32s	12,75
Ecart type (S)	0,48	0,99	Ecart type (S)	0,26	1,03
Test Student de performance	T=0,32, ddl= 14 à (0,05) = 2,145				
Test Student de l'âge	T= 0,23 ddl=14 à (0,05) = 2,145				

Tableau N°5 : résultat de test 1 entre groupe 1 et groupe

Figure N°2 : Evaluation de la performance de cours vitesse du premier test

(Différents moyens (\bar{X}) de deux groupes)



2-1 Présentation :

Le tableau N°5 et la figure N°2, montre qu'il n'y pas des différences significatives pour les résultats de la course vitesse 40m, les valeurs individuelles dans le tableau varient entre (5,44 sec et 6,76 sec), avec un écart type de (0,48 et 0,26). La moyen de premier groupe ($\bar{X} = 6,32$ sec) de deuxième groupe ($\bar{X} = 6,38$ sec), L'âge de premier groupe varie de 14 à 12 ans, avec un écart type de (0,99) et le deuxième groupe varie de 14 à 11 ans, avec un écart type de (1,03)

Ce que concerne la comparaison on observe qu'il n'existe pas une différence significative entre le premier groupe et le deuxième groupe. Le test student de performance = $0,32 < T$ table ddl = 14 a $\alpha(0,05) = 2,145$.

Le test student de l'âge = $0,23 < T$ table ddl = 14 à $(0,05) = 2,145$.

Les deux groupes sont homogènes selon leur performance et leur âge.

3- Comparaison des moyennes du deuxième test des deux groupes :

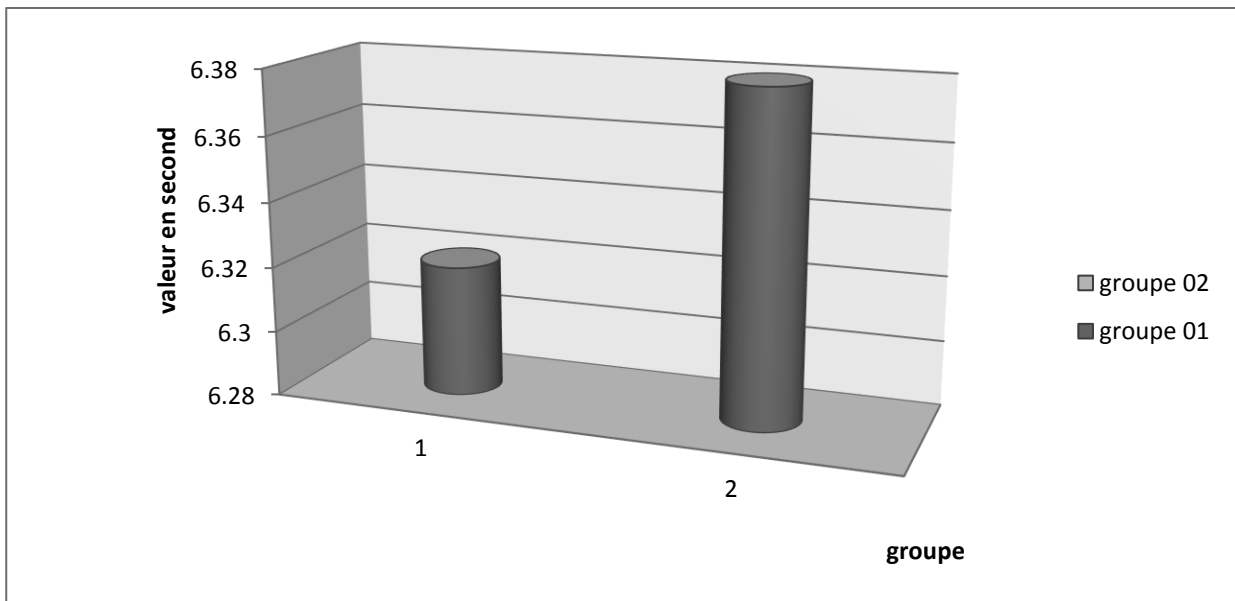
Les résultats de deuxième test sont représentés dans le tableau N°6 :

Groupe 01 (participant au tournoi)		Groupe 02 (non participant au tournoi)	
Code	Résultat	Code	Résultat
01	5,05s	01	6,48s
02	5,47s	02	6,73s
03	6,08s	03	6,01s
04	6,19s	04	6,82s
05	5,24s	05	6,49s
06	5,56s	06	5,95s
07	5,14s	07	5,84s
08	5,37s	08	6,75s
Moyen (\bar{X})	5,51	Moyen (\bar{X})	6,38s
Ecart type (S)	0,42	Ecart type (S)	0,39
Test Student	-4,28		

Tableau N°6 : résultat de test 2 entre groupe 1 et groupe.

Figure N°3 : Evaluation de la performance de cours vitesse du deuxième test

(Différents moyens (\bar{X}) de deux groupes)



3-1- Présentation :

Le tableau N°6 et la figure N°3, montre les différences significatives pour les résultats de la course vitesse 40m, les valeurs individuelles dans le tableau varient entre (5,05 sec et 6,75 sec), avec un écart type de (0,42 et 0,39). La moyenne de premier groupe ($\bar{X} = 5,51$ sec) et le deuxième groupe ($\bar{X} = 6,38$ sec).

Ce qui concerne la comparaison on observe qu'il existe une différence significative entre le premier groupe et le deuxième groupe le test student $> T$ table ddl = 14 à (0,05) = 2,145.

**4- Comparaison des moyennes du premier et deuxième test du groupe 1
(Participants) :**

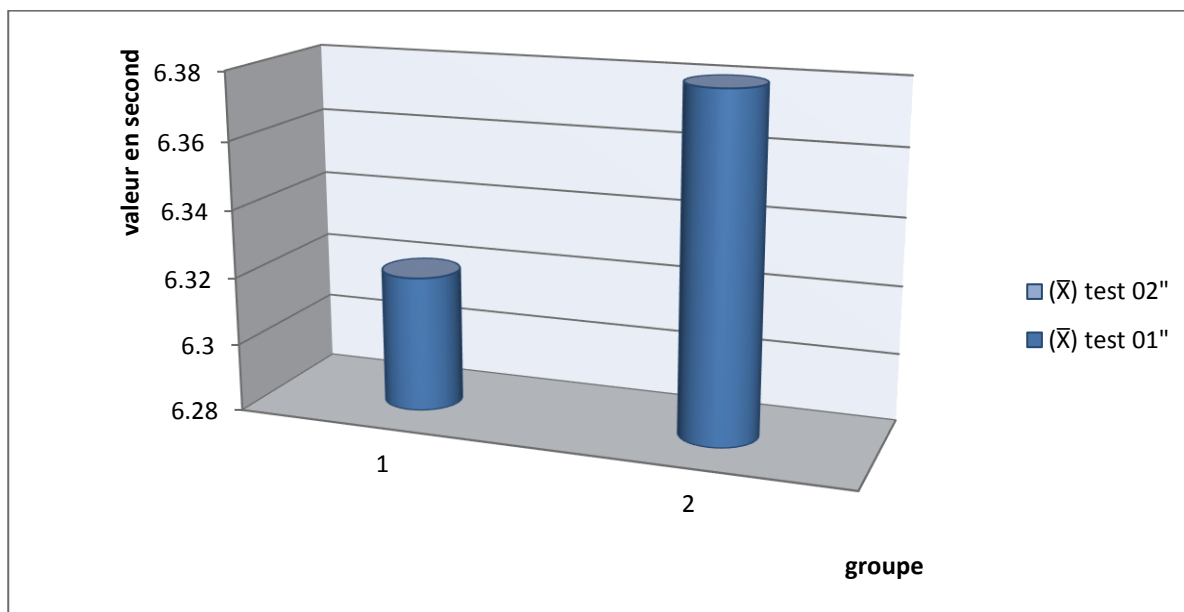
Les résultats des deux tests du premier groupe sont présentés dans le tableau N°7 :

Test 1 groupe 01 (participant au tournoi)		Test 2 groupe 01 (participant au tournoi)	
Code	Résultat	Code	Résultat
01	5,44s	01	5,05s
02	6,12s	02	5,47s
03	6,76s	03	6,08s
04	6,93s	04	6,19s
05	6,82s	05	5,24s
06	6,73s	06	5,56s
07	6,25s	07	5,14s
08	6,02s	08	5,37s
Moyen (\bar{X})	6,38s	Moyen (\bar{X})	5,51
Ecart type (S)	0,48	Ecart type (S)	0,42
Test Student	-3,85		

Tableau N°7 : test 1 et test 2 de groupe 1

Figure N°4 : Evaluation de la performance de cours vitesse du premier et deuxième test

(Différents moyens (\bar{X}) de groupe1)



4-1- présentation :

Le tableau N°7 et la figure N°4, montre des différences pour les résultats de la course de 40m vitesse, durant les deux tests. Les valeurs individuelles dans le tableau varient entre (5,05 (sec) et 6,76(sec)), avec un écart type de (0,48 et 0,42). La moyenne ($\bar{X} = 5,51$ sec) de deuxième test est moins importante que celle de premier test ($\bar{X} = 6,38$ sec). (Plus le temps est réduit plus la valeur est importante)

La comparaison de test student, nous fait observer qu'il existe une différence significative entre le premier et le deuxième test de premier groupe, le test student > T table ddl = 14 à (0,05) = 2,145 selon le tableau N°7.

Les résultats de premier test diagnostique nous montrant que les élèves ayant le même niveau de départ par ce que c'est leur premier fois qu'il assiste à un cours d'EPS, c'est une nouvelle discipline qui ne connaît pas leur règlement telle que la position de départ, coordinations des mains et des pieds, course dans une trajectoire droite, accélération, etc.

Les résultats de deuxième tests nous montrant qu'il y a une diminution plus importante de temps de course vitesse très importante chez le groupe 01. Cela vient à répondre sur notre hypothèse que Les participants dans les compétitions scolaires réalisent des progressions plus importantes par rapport à ceux qui ne participent pas dans les compétitions

On met l'accent sur la compétition le premier groupe et plus motivé que le deuxième groupe, le deuxième test est réalisé avant la fin d'une seule journée

Recommandation :

Recommandations :

Suite à notre travail de recherche concernant L'effet de la compétition scolaire sur l'amélioration des résultats d'apprentissages en EPS.

Nous recommandons :

1. Il est recommandé d'organiser des compétitions en milieu scolaire pour développer les capacités des élèves.
2. Il est recommandé de concevoir et construire des compétitions pour envisagé un envie compétitive et de crée une confiance aux soi chez les élèves.
3. D'applique de manière systématique et quotidienne, le éducative à travers les jeux compétitives.
4. On donnera aux élèves la chance d'exprimer de ce qu'ils sont capables de réaliser.
5. La compétition permet de découvrir les capacités des élèves et les encourager.
6. Placer les élèves en champ compétitive dans des meilleures conditions.
7. Les séances d'EPS seront donc actives, car chacun devra réaliser son activité. Cette activité sera préparée de façon à ce que l'élève puisse le réussir avec un maximum de concentration.
8. l'enseignant devra éviter de fournir à l'élève la réponse tout faire qui élimine chez lui tout travail.
9. 10- l'enseignant doit comparer le niveau de départ et final de ces élève à chaque cycle, pour assuré le développement de ces élèves. et contrôle le niveau de ces élèves chaque un cycle.

Conclusion

Durant cette étude, nous avons tenté de présenter « l'effet de la compétition scolaire sur l'amélioration des d'apprentissage du l'éducation physique et sportive. Elle vise essentiellement à connaître l'effet de la compétition scolaire sur les acquisitions des élèves pendant les séances d'EPS.

Pour la faire, nous avons abordé les points suivant :

- EPS et ces caractéristiques.
- Les activités de la FASS ainsi que les caractéristiques et exigences football.

Selon la constitution algérienne de l'éducation physique et sportive, la jeunesse est le grand capital de la nation et l'EPS est considéré la meilleure source d'énergie pour un engagement sûr et une activité réelle.

Nous avant constaté que la FASS joue un rôle très important sur le développement de la pratique du sport au milieu scolaire à partir des l'organisation des compétitions scolaires

Nous avons aussi déduit que les caractéristiques de cette discipline peuvent contribuer à l'amélioration des habilités d'EPS.

La pratique déroulée sous forme d'une expérience sur deux groupes permet de confirmer nous hypothèses « que la compétition sportive permet d'amélioré les résultats d'apprentissage en EPS, que les élèves qui pratiquent l'EPS réussissent une amélioration de leur résultat d'apprentissage en EPS et que les participants dans les compétitions scolaires réalisent des progressions plus importants par rapport à ceux qui ne participent pas dans les compétitions».

Bibliographie :

- 1- Documentation la FASS, journée d'étude Nationale sur le thème, l'Animation Sportive Scolaire, Structure, Gestion et Développement, Thème élaborer par **Mr Chenane Ramdan** Directeur de développement et de a formation, FASS. Inspecteur d'EPS, Mardi 20 Janvier 2015.
- 2- **Boubker Yahiaoui**. L'Education Physique Sportive scolaire en Algérie, Insaniyat انسانيات 60-61 /2013/ page 195 mis en ligne 2016
- 3- Bulletin officiel n° 2 du 19 février 2009, Ministre de l'Education National, **Bernard l'efont** 2009 p1-2
- 4- Ministre de l'Education National Féminin, Fiche Pédagogique EPS- Sport et Olympisme. Edition EPS octobre 2012
- 5- Ministre de l'Education National 2003 document de l'accompagnement de manuel de l'EPS, année 2003
- 6- Le football, **Joseph Mercier**, 1973, presses universitaires de France
- 7- Histoire et évolution du football, **Pierre Aim**, Septembre 2010
- 8- **LAMOTTE, VINCENT**. Lexique de l'enseignement de l'éducation physique et sportive
- 9- **PARLEBAS P**, la logique interne, 1981
- 10- **BOURG-J-F, GOUGET J-J**, économie du sport, paris, la découverte, 2001
- 11- Mémoire : développement professionnel du métier de l'activité physique et sportive 2012
- 12- Bulletin officiel de l'éducation nationale loi d'orientation sur l'éducation nationale N°08-04 du janvier 2008
- 13- Ordonnance N° 76.81 octobre 1976 portant code de l'EPS, JORADP
- 14- **LECA R ET BILLARD, M**, l'enseignement des activités physique et artistiques.
- 15- UNSS, Plan Nationale du Développement du Sport Scolaire, 2016-2020
- 16- Note de service n° 87-379 du 1^{er} décembre 1987